

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.50
Trois mois . . . . . » 3.—
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Morteau, Besançon, etc.

MARDI 8 AOUT 1893

La Chaux-de-Fonds

- Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abéille.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunions, mardi 8, à 8 h. du soir, à la Chapelle morave, Envers 37, et à 8 1/4 h., à la Cure.
Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 8, à 8 1/4 h. du soir, au Cercle.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 8, au local.
Frohinn. — Gesangstunde, Dienstag den 8., um 9 Uhr, im Lokal.
Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 8, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 8, à 8 h. du soir, au local.
Club des Gob'-Quilles. — Réunion, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au Quillier.
Union Chorale. — Répétition générale, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Wick (Groupe d'épargne). — Assemblée, mardi 8, à 9 h. du soir, au local.
La Moisson (Groupe d'épargne). — Assemblée mensuelle, mardi 8, à 9 h. du soir, au local. — Amendable.
Le Sentier. — Assemblée, mardi 8, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert donné par l'orchestre La Renaissance, mardi 8, à 8 h. du soir.
Deutsche Evangelisation (Lokal: Envers 30). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr Bibelstunde.
Club du Rameau. — Séance, mercredi 9, à 9 h. du soir, au local.
English conversing Club. — On Wednesday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting, at the Café du Premier-Mars.
Club des Dérame-tôt. — Réunion, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Selvetia. — Répétition, mercredi 9, à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard. — Par devoir.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 9., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 9, à 8 h. du soir, au local.
Société d'escrime. — Assaut, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Café du Progrès.

La République Argentine

Etant donné, disait avant-hier le Temps, un pays merveilleusement favorisé du ciel, avec un climat qui va du tropical au tempéré, avec un sol si fécond qu'il produit sans se lasser et presque sans travail, avec d'immenses plaines propres à l'élevage des bestiaux tout comme à la culture des céréales, avec des chaînes de montagnes où les minerais abondent et n'attendent que la pioche du chercheur d'or ou les forages du mineur, avec un fleuve qui constitue l'une des plus magnifiques voies de transit, comment paralyser tous ces avantages et réduire à une pauvreté artificielle une région comblée de dons naturels les plus riches, voilà le problème auquel semblent s'appliquer les politiciens de la République Argentine.

Ils n'y réussissent que trop bien, et l'Europe, qui, en dehors de l'intérêt tout humain qu'elle porte à cette région et à ce peuple, a des raisons fort pratiques pour suivre de près la marche des affaires sur les rives de la Plata, l'Europe enregistre avec découragement ces triomphes perpétuels de l'esprit de désordre. Sans doute, il y a lieu, là comme dans tous les Etats de l'Amérique espagnole, de faire la part des détestables traditions qui pèsent sur la génération actuelle. Sans doute encore, d'innombrables précédents attestent que les révolutions, dans ces parages, sont le plus souvent un mode original et coûteux de procéder à ce que nous appellerions, nous, des élections générales.

Il paraît que dans ces contrées, quand on sent le besoin de changer de gouvernement ou plus simplement de substituer, non pas même un président, mais un ministre ou un gouverneur, ou peut-être aussi un maire ou un garde champêtre à un autre, au lieu de recourir au bulletin de vote — dont on se défie peut-être à juste titre de par une expérience trop fréquemment renouvelée — on décroche son fusil, on convoque ses amis, on descend

dans la rue, on y laisse quelques cadavres — parfois on y laisse le sien — et les vainqueurs rentrent chez eux avec le sentiment d'avoir sauvé la patrie et la certitude d'avoir conquis les places qu'ils garderont jusqu'à la prochaine révolution.

Ce mode de transmission des pouvoirs laisse beaucoup à désirer, non pas tant à cause du nombre incalculable des vitres cassées, ni même à cause de la perte des vies humaines, — ce qui est, après tout, l'affaire des intéressés, — mais surtout à cause du retentissement inévitable de ces opérations, qui ne sauraient se faire sans douleur sur l'ordre moral et la prospérité matérielle du pays.

Voilà, par exemple, la République Argentine qui, après une orgie d'emprunts en Europe, avait fini par être acculée au quart d'heure de Rabelais. Une grave crise avait surgi, dont le contre coup à Londres avait fait sombrer la grande maison Baring et aurait entraîné une catastrophe universelle sans l'opportune et courageuse intervention du gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Lidderdale.

Depuis lors, une sensible amélioration s'était produite. Le président, le docteur Saenz-Pena, dans son message au congrès, en mai, annonçait que l'état des finances nationales, à condition qu'on observât une stricte économie, permettait de servir aux porteurs de la dette trente-sept millions et demi jusqu'en 1901, et à partir de cette date l'intégralité des arriérés. Les importations avaient passé de 381 millions de francs en 1891, à 487 millions en 1892, soit une augmentation de 106 millions de francs; les exportations, de 500 à 575 millions, soit un accroissement de 75 millions.

C'est le moment qu'ont choisi les fauteurs de révolutions pour se mettre en branle. Depuis le mois de juin, la crise ministérielle était à l'état à la fois aigu et chronique. Le président, après trois changements de cabinet en moins de six semaines, avait fini par faire appel aux radicaux et à l'un de leurs chefs les plus éminents, M. del Valle. Alors ont éclaté les troubles. Pour autant que l'on peut y voir clair dans ce fouillis, il ne s'agit point d'attaquer le gouvernement central.

La révolution qui balaya le régime Celman n'avait point eu d'effet dans les provinces. Dans la plupart d'entre elles, le pouvoir était resté aux mains des créatures de ce grand entrepreneur de corruption publique. Les ennemis de ce statu quo pernicieux, las d'attendre une ère nouvelle dont ils ne voyaient même pas poindre l'aurore, se seraient soulevés, conformément à la pratique que nous indiquions plus haut, pour nettoyer enfin les écuries d'Angias.

A en juger par l'attitude du Conseil fédéral, cette version serait exacte; mais le langage que l'on prête au nouveau ministre de la guerre, M. del Valle, est difficile à entendre dans cette hypothèse, à moins qu'il ne faille admettre un changement de front de la part de cet homme politique et de ses amis.

Tout cela est encore bien confus et démontre qu'on peut faire beaucoup de bruit et verser pas mal de sang sans qu'il en résulte même, par compensation, la moindre clarté. En tout cas, il est à souhaiter dans l'intérêt de la République Argentine et de ses créanciers que cet épisode prenne rapidement fin et que cette élection générale à coups de fusil n'ait point trop de ballottage et de seconds tours.

Le Duc d'York

(NEW REVIEW, ENGLISH ILLUSTRATED MAGAZINE, THE YOUNG MAN)

De toute l'histoire d'Angleterre, les Français ne connaissent en général que la guerre des Deux Roses. On s'explique l'intérêt que les péripéties de ce duel fratricide entre deux dynasties issues d'une souche commune doivent inspirer à des jeunes princes appelés à recueillir un jour l'héritage des Plantagenets. Aucun auteur dramatique n'a créé une tragédie plus émouvante, aucun romancier n'a inventé, de toutes pièces, une intrigue plus féconde en revirements imprévus. Lorsque les

deux fils du prince de Galles, encore enfants, commencèrent ensemble leurs premières études, ce sanglant épisode des annales de leur patrie frappa leur imagination. Il fut convenu entre eux que l'aîné s'appellerait un jour le duc de Lancastre, tandis que le cadet serait le duc d'York.

Pour une infinité de raisons d'ordre héréditaire, qui n'offriraient peut-être pas un vif intérêt à nos lecteurs, les vœux de l'aîné n'ont pas été exaucés. Le duché de Lancastre n'est pas une fiction, un souvenir historique, mais il existe encore en droit et en fait, il donne des revenus considérables et il appartient à l'Etat. Aussi les conseillers de la Couronne ont-ils trouvé incorrect de conférer à titre purement honorifique, à un petit-fils de la souveraine, le nom d'un apanage dont les émoluments continueraient d'être perçus au profit de la liste civile.

Le prince Albert-Victor a dû se résigner à s'appeler le duc de Clarence, un titre de fâcheux présage qui lui a porté malheur.

Son frère a tenu bon. C'est en vain que la reine a voulu lui infliger la qualification peu harmonieuse de duc de Kent, il avait fait son choix depuis sa plus tendre enfance. Avec une fermeté qui fait honneur à la trempe de son caractère et à son esprit de suite, il a résisté à la pression exercée par sa grand-mère et, à force de persévérance, il a enfin obtenu, à l'âge de vingt-sept ans, le droit de relever le nom et de prendre pour emblème la rose blanche de la maison d'York.

Premières vocations manquées

Le second fils du prince de Galles était né chasseur. A peine ses parents lui avaient-ils donné la permission de se servir d'un fusil, que par la sûreté de son coup d'œil il étonnait les tireurs les plus expérimentés.

Il n'avait pas encore atteint sa onzième année, et déjà il abattait des lapins par douzaines. Ses exploits précoces sont restés célèbres dans les environs de Sandringham. Ce genre de talent eût probablement suffi à occuper les loisirs et à faire la réputation d'un prince du sang de l'ancienne Angleterre, mais il fallait compter avec les exigences de la société moderne, et le futur duc d'York fut obligé d'interrompre ses massacres de gibier pour préparer ses examens.

Une nouvelle vocation ne tarda pas à se déclarer chez le jeune prince. Cet enfant sans rival dans l'art d'exterminer les lapins avait en lui l'étincelle d'un savant de premier ordre. Son professeur de mathématiques ne put se défendre d'un véritable désespoir en apprenant que le mieux doué de ses élèves ne pousserait pas ses études dans cette science au-delà des notions élémentaires exigées pour être admis dans la marine. L'excellent M. Drew s'était flatté de donner à l'Angleterre un prince mathématicien qui ferait l'étonnement de l'Europe.

Ce savant homme dut renoncer à cette illusion, le prince de Galles avait décidé que son second fils servirait dans la flotte.

Un Cobourg sur mer.

En prenant cette résolution, l'héritier présomptif de la Couronne obéissait à la vieille coutume qui oblige les seconds fils des rois ou des reines d'Angleterre à être marins. D'autre part, il n'ignorait pas par sa propre expérience que le séjour de Londres n'est pas sans danger pour des princes du sang qui n'ont pas été suffisamment mûris par les épreuves de la vie. A ses yeux, les longs voyages sur mer étaient le meilleur moyen de former les jeunes princes et surtout de les mettre à l'abri des fâcheuses tentations.

Avec une sollicitude paternelle qui mérite d'être admirée, il décida que son fils aîné naviguerait pendant trois années de suite et que le cadet gagnerait un à un ses grades sur les vaisseaux de l'Etat.

L'entraînement du futur marin a commencé de bonne heure. Pendant sa première enfance il avait presque chaque jour occasion d'écouter le récit d'un ancien aumônier de la flotte britannique. Comme tous les hommes qui ont servi sur terre ou sur mer, le Reverend W. Lake Onslow, devenu sur ses vieux jours recteur de la paroisse de Sandringham, après avoir été chapelain à bord de la Galatée, éprouvait un vif plaisir à raconter longuement

ses campagnes. Les descriptions qu'il donnait des pays lointains, avec une méticuleuse précision de détails, enflammaient l'imagination du prince Georges et lui inspiraient le désir de visiter à son tour les rivages les plus pittoresques de la mer des Antilles ou de l'Océanie.

Un seul obstacle s'opposait à cette vocation cultivée avec soin. Le jeune prince, dont la complexion était assez délicate, ne pouvait monter sur un navire sans souffrir cruellement du mal de mer; mais cette incommodité, assez gênante pour un officier de marine, n'avait pas empêché Nelson de faire son chemin.

Admis à l'âge de douze ans à l'école des cadets de la flotte, le futur duc d'York est resté près de quatorze années sur mer et s'est toujours comporté avec une correction exempte du plus léger reproche. De tous les descendants du prince Albert, il est celui qui ressemble le plus à son aïeul. On retrouve en lui toutes les qualités des Cobourgs, ces forts en thème des familles couronnées.

Il n'a pas voulu être comme son oncle, le duc d'Edimbourg, une sorte d'amiral par droit de naissance. On sait que le second fils de la reine Victoria s'est dispensé de passer par le grade de sous-lieutenant et qu'il a franchi à pieds joints le grade de capitaine de frégate. Le prince Georges n'eût pas consenti à profiter de passe-droits aussi flagrants, il s'est fait un point d'honneur de respecter les prescriptions de la loi, et quand les règlements de l'amirauté ont exigé des examens, il les a passés avec des notes étincelantes. Son avancement a été assez rapide, c'est vrai, mais à son âge, le duc de Clarence, qui devait régner plus tard sous le nom de Guillaume IV, était déjà contre-amiral, et le duc d'York, frère de Georges III, avait atteint l'échelon le plus élevé de la hiérarchie. Ce prince est mort, à vingt-neuf ans, amiral commandant en chef de l'escadre anglaise de la Méditerranée.

Sans soulever aucune protestation dans le corps de la marine, les ministres de la reine Victoria n'ont fait que leur devoir en récompensant les services d'un officier modèle. On aurait eu de la peine à découvrir dans toute la flotte un homme plus ponctuel, plus méthodique, plus attaché à son métier. Le commandant d'un navire se sentait exempt de toute inquiétude lorsque le prince Georges était sur le banc de quart; les canons confiés à sa surveillance n'avaient pas un grain de poussière, et les matelots placés sous ses ordres se distinguaient par leur zèle et leur discipline. Lorsque le bâtiment était à l'ancre et qu'un jeune officier avait envie d'aller à terre, un camarade obligeant lui offrait de le remplacer à bord, c'était le petit-fils de la Reine.

(A suivre).

Nouvelles étrangères

France. — D'une brochure intitulée: Pour qui n'a-t-on pas pu arrêter Arton? par M. Dupas, ancien secrétaire du directeur de Sûreté générale, qui fut chargé officiellement de diverses missions auprès d'Arton, il résulterait: 1° qu'Arton possède réellement des papiers compromettants, notamment la fameuse liste; 2° que divers ministères ont négocié avec Arton; 3° que M. Carnot connaît tout le mystère de l'affaire; 4° qu'Arton a été suivi par deux agents, un chargé de l'arrêter, l'autre de le faire échapper.

— Le Figaro, parlant du projet de rachat de la gare de Genève, demande pourquoi les Bâlois ne parlent pas de racheter la gare badoise à Bâle, exploitée par l'Etat badois et où on occupe exclusivement des ouvriers badois.

— Un rédacteur du Temps a interrogé télégraphiquement M. Ribot au sujet de la brochure de M. Dupas. M. Ribot a répondu de Saint-Omer qu'il opposait un démenti formel en ce qui le concernait à cette brochure et qu'il se réservait de donner les explications nécessaires s'il y avait lieu. M. Floquet interrogé sur le même sujet, a répondu que le passage qui le concernait était absolument faux.

Italie. — La Gazette de Francfort raconte, au sujet du voyage de M. Giolitti dans le Piémont, une anecdote amusante.

« On pouvait lire, il y a quelques jours, en vedette à la première page d'un journal piémontais, un article intitulé : « Arrivée de M. Giolitti. Le président du Conseil, y était-il dit, est arrivé hier à notre gare ; le préfet, le syndic et de nombreux amis s'étaient portés à sa rencontre. Dès que le brigadier de gendarmerie l'aperçut, il se jeta sur lui, le maintint, malgré une énergique résistance, et le fit conduire à la maison d'arrêt, où il a été écroué pour le plus grand bien des honnêtes gens. »

» En deuxième page, le même journal publiait l'information suivante : « Arrestation d'un malfaiteur. — Hier, la police a enfin réussi à capturer le célèbre faux monnayeur Giacomino. »

» Le syndic, le préfet et tous les invités s'empresèrent autour de lui, cherchant à lui serrer les mains. La musique attaqua la marche royale, tandis que la foule massée aux abords de la gare applaudissait. Un grand banquet sera donné demain, en l'honneur de l'illustre homme d'Etat. »

A quelles confusions peut donner lieu une erreur de mise en page ! s'écrie la Gazette de Francfort.

**Angleterre.** — Rien n'est curieux comme de noter le changement de ton de la presse conservatrice à l'égard de lord Rosebery. Hier encore, on le portait aux nues, on affectait de le distinguer complètement de ses collègues et de le représenter comme le continuateur de la politique étrangère de lord Salisbury. Aujourd'hui, depuis les affaires de Siam, on l'attaque, même on l'insulte, et cela non seulement dans les journaux de partis extrêmes, mais dans des feuilles qui se piquent d'une certaine impartialité. Voici ce qu'écrivit à son sujet, dans son numéro d'hier, le *National Observer*, journal hebdomadaire libéral-unionniste d'origine, passé au torysme pur : « Si lord Rosebery a été assez aveugle pour ne pas voir les conséquences de la politique qu'il a suivie à l'égard du Siam, il doit être chassé de son ministère comme un pantin imbécile (*a doll*) ; s'il les a prévues et a agi comme il l'a fait, il doit être mis hors de la politique avec huées, comme un traître. »

Il n'est pas mauvais qu'on sache en France ce que l'on dit chez les conservateurs anglais de lord Rosebery.

— Le *British Museum* vient d'exposer dans ses galeries des spécimens de la collection de timbres dont lui a fait don un riche amateur, M. Tapling. Cette collection sans rivale a coûté plus de 500,000 francs à son auteur ; on estime que la valeur vénale actuelle en est de plus d'un million de francs. Elle comprend plus de 250,000 timbres distincts.

**L'inauguration du canal de Corinthe**

On mande d'Isthmia, le 7 août :

L'inauguration du canal de Corinthe a eu lieu hier, à onze heures du matin. Tout d'abord, un *Te Deum* en présence de la famille royale, des ministres, du corps diplomatique et des invités. Puis le roi a prononcé un grand discours, dans lequel il a fait l'histoire de l'entreprise. C'est le ministre Zaïmis qui conçut l'idée, c'est le général Turr qui l'exécuta. « Cette œuvre, a ajouté le roi, est due entièrement aux capitaux français, dont le concours n'a jamais fait défaut aux grandes œuvres de la civilisation et du progrès. »

M. Syngros, président du Conseil d'administration, a répondu en exprimant la reconnaissance de la compagnie hellénique envers les capitalistes français et le général Turr, qui

voit aujourd'hui son œuvre couronnée de succès.

Le président a ensuite présenté à la reine, sur un plateau, les ciseaux d'or avec lesquels la reine a coupé les rubans de soie blanche qui reliaient les deux rives du canal.

La famille royale a pris place à bord de la *Sphactérie*, qui s'est engagée la première dans le canal, au milieu des bravos répétés et des acclamations frénétiques de la foule massée de chaque côté du canal.

Venaient ensuite, dans l'ordre suivant, la flottille de torpilleurs, commandée par le prince Georges, un navire de guerre russe et quatre navires anglais, les steamers portant les ministres et le corps diplomatique, suivis des bateaux des autres invités.

Le passage s'est effectué sans aucun accident, de même que le retour.

Les deux rives du canal étaient pavées de drapeaux de différentes nationalités.

**Chronique suisse**

**Landsturm.** — Pour donner suite à un postulat du Conseil des Etats, le Conseil fédéral a autorisé son département militaire à remettre gratuitement à tout homme du landsturm qui en fera la demande à temps, la brochure intitulée : *Le landsturm suisse*, exposé à l'appui du rapport de la commission militaire du Conseil des Etats sur la loi concernant l'armement, l'équipement et l'instruction du landsturm, par M. Armin Kellersberg, de Baden, conseiller aux Etats. Les personnes ne faisant pas partie du landsturm, peuvent se procurer cette brochure à un prix modéré en s'adressant soit directement au bureau des imprimés de la Chancellerie fédérale, soit à la librairie Sauerländer et Cie, à Aarau.

**Club alpin.** — 67 délégués et 370 membres prenaient part dimanche à la fête annuelle du Club alpin suisse, à St-Gall, ville renommée pour ses traditions d'hospitalité. La fête a débuté par une grande réception à la Falkenbourg. A l'assemblée, le rapport et les propositions du président du comité central, M. Baumgartner, pasteur à Brienz, ont été adoptés ; elles tendent à l'augmentation du nombre des cabanes, à l'assurance des guides et à la création de cours pour guides.

Ont été nommés membres d'honneur MM. Weber-Lindt, de Berne, et Clinson, membre du Club alpin anglais. La section du Mythen organisera la prochaine fête. On a reçu des télégrammes de salutations du Club alpin autrichien et de la Société fédérale des sous-officiers, réunie le même jour à la Chaux-de-Fonds.

**Société des juristes.** — La commission de la fête annuelle de la Société suisse des juristes, qui aura lieu les 4 et 5 septembre prochains à Frauenfeld, a arrêté la discussion des tractanda suivants :

1<sup>o</sup> De la compétence du Tribunal fédéral en matière de poursuites et de faillite ; rapporteurs : MM. de Salis, à Bâle, et Brüstlein, directeur de l'office fédéral des poursuites à Berne.

2<sup>o</sup> De l'exception de jeu dans les opérations à terme ; rapporteur : MM. Virgile Rossel, professeur à Berne, et Dr Tomma, avocat à Bâle.

3<sup>o</sup> Etude sur les syndicats professionnels obligatoires, par M. le juge fédéral Cornaz.

**Une question à l'Académie française.** — Ecrivit-on *un hydrant* ou *une hydrante* ? Telle est la question que vient de poser M. Ch. Meyer, capitaine des pompiers, à Pri-

bourg, à M. Camille Doucet, de l'Académie française.

Les règlements de la police du feu portent, dans le canton de Neuchâtel, *une hydrante*, et dans le canton de Vaud, *un hydrant*. A Fribourg, on emploie indifféremment les deux genres. M. Camille Doucet, en villégiature à Trouville-sur-Mer, a répondu à M. Meyer que le mot en question *n'est pas français* — on sait ce que signifie cette expression pour un des 40 — que ce mot est peut-être employé dans certaines contrées, dans certains pays, comme terme technique, et qu'il consultera à ce sujet la commission du dictionnaire. Il ne nous reste qu'à attendre, et à remercier M. Meyer de son initiative, écrit la *Liberté*.

**L'agent Nemitz.** — Plusieurs journaux ont annoncé que l'agent Nemitz avait été remis en liberté et qu'il avait laissé comme caution l'argent trouvé sur lui. Au Palais fédéral, on ne sait rien à ce sujet. Le tribunal devait se prononcer hier lundi ; une dépêche de Chicago dit simplement que Nemitz partira, ce qui veut dire sans doute qu'il sera remplacé comme agent des exposants.

**Relations russo-suisse.** — On sait que la France et la Russie se sont concédés des avantages commerciaux réciproques. Le département des affaires étrangères et du commerce a fait savoir à Saint-Petersbourg qu'il interprétait la convention commerciale avec la Russie en ce sens que la Suisse se trouvait au bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et que, par conséquent, elle devait bénéficier des avantages concédés à la France. Le département a reçu de St-Petersbourg une réponse affirmative. Des certificats d'origine devront donc à l'avenir accompagner les marchandises ; ils seront libellés par les autorités communales, les chambres de commerce et les bureaux de douanes. Les avantages concédés à la Suisse sont très importants. Ils comportent une réduction de 20 et même jusqu'à 30 %. La *Feuille officielle* publiera incessamment à ce sujet les renseignements nécessaires au commerce.

**Congrès socialiste international de Zurich**

La séance de lundi matin s'est ouverte à 9 h. 20. Le bureau propose que la présidence soit occupée le premier jour par l'Allemagne, le second par la France, le troisième par l'Angleterre, le quatrième par la Belgique, le cinquième par l'Autriche, le sixième par l'Italie. Cette proposition est adoptée par le congrès.

M. Singer prend la présidence. Il remercie de l'honneur fait en sa personne à la démocratie sociale allemande et annonce une longue série de télégrammes de félicitations.

M. Argyriadès est nommé président d'honneur pour la journée.

On discute les dispositions concernant l'admission au congrès. L'article 1<sup>er</sup> dit : « Sont admis tous les syndicats professionnels ouvriers, ainsi que ceux des partis et associations socialistes qui reconnaissent la nécessité d'une organisation ouvrière et d'une action politique. »

Ceci vise l'exclusion des anarchistes.

La matinée entière a été consacrée à une discussion intéressante sur cet article. Deux courants d'opinions se font jour. Les Trades-Unions anglaises, les socialistes orthodoxes allemands et la minorité de la délégation française proposent d'adopter l'article tel quel. D'autre part, les socialistes indépendants allemands, la majorité de la délégation française et différents anarchistes veulent

supprimer la fin de l'article et recevoir sans condition tous les partis et associations socialistes.

M. Landaur, socialiste indépendant, soulève un incident. Il somme le congrès de prononcer entre lui et M. Bebel, qui lui a adressé des paroles outrageantes dans l'assemblée préparatoire. M. Bebel répond par un véritable réquisitoire contre les anarchistes, avec lesquels les socialistes ne veulent même plus discuter, et contre les indépendants, qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Il reconnaît la nécessité d'une action politique pour arriver à résoudre certaines questions économiques.

La majorité applaudit au milieu des vives protestations de la minorité.

M. Mawbray, tailleur anglais, proteste violemment contre l'excommunication prononcée contre les anarchistes. L'Anglais Watte et l'Américain Chaan somment les anarchistes de rester entre eux et de ne pas pénétrer dans les congrès ouvriers.

Après le rejet d'une proposition de clôture, la discussion est suspendue à midi pour reprendre à trois heures. Quatorze orateurs sont encore inscrits.

On peut s'attendre à l'acceptation de l'article de MM. Bebel et consorts accentuant la nécessité d'une action politique électorale et même parlementaire.

Au début de la séance de l'après-midi, les délégations anglaises et belges proposent la clôture de la discussion sur l'article 1<sup>er</sup>. Celle-ci est votée à une grande majorité. Les anarchistes font entendre de violentes protestations.

On passe au vote par nationalités sur l'article 1<sup>er</sup>, qui est adopté à l'unanimité moins les Espagnols, qui le repoussent, et les Français, qui s'abstiennent.

Un amendement de M. Bebel, précisant le sens des mots « action politique », est adopté par douze nationalités contre une et deux abstentions.

Un effroyable tumulte a éclaté après la proclamation du résultat de la votation. Les anarchistes quittent la salle au milieu des injures et des protestations ; plusieurs perturbateurs ont dû être mis à la porte. Pendant un moment, l'entrée de la Tonhalle présentait un réel danger ; la sonnette du président ne cessait de retentir. Cette décision a été accueillie par la masse des délégués avec des bravos et des acclamations frénétiques.

Le congrès adopte encore sans débat trois autres articles déterminant les conditions d'admissibilité au congrès.

On s'occupe ensuite de la fixation de l'ordre du jour. Une proposition du délégué roumain, ajoutant la question agraire aux sujets proposés, est adoptée.

M. Renon, au nom de la délégation française, demande qu'on introduise la question de la grève générale, tandis que M. Volders en propose le renvoi au prochain congrès.

Ont voté pour la mise à l'ordre du jour de la grève générale douze nationalités, parmi lesquelles la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Six nationalités ont voté contre, parmi lesquelles l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

L'ensemble de l'ordre du jour a été voté sans discussion.

— Les délégués allemands ont décidé de refuser les délégués du groupe socialiste indépendant représentés par MM. Werner et Lauer.

— Dans le cortège de dimanche, Wassilieff portait le drapeau rouge de Berne.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 85

LE SERMENT

DU

CORSAIRE

PAR

Raoul de Navery

Vêtu d'un costume de couleur sombre, sans broderies, faisant davantage ressortir la pâleur de son visage, Pierre s'avança d'un pas ferme et le front haut, jusqu'au pied du trône.

Pour traiter de la paix, ou plutôt pour le charger d'empêcher la guerre, Baba-Hassan s'était contenté de lui remettre une lettre de créance. Pierre n'eut donc qu'à répéter sommairement devant tous, ce que Louis XIV savait déjà. Mais cette fois entraîné davantage par la foule sympathique qui l'entourait, le cœur haletant sous les coups pressés des sourcils, ayant devant lui l'image de Jocelyne qu'il lui semblait voir au milieu de toutes ces femmes éclatantes de parure, la Barbinais arriva tout naturellement à l'éloquence. Il supplia le Roi de s'obstiner dans son désir de conquête. Il montra dans l'avenir Alger vaincue, les pirates barbaresques anéantis, l'Algérie française, et quand il se tut, en dépit de la présence du roi, des cris d'admiration et des bravos éclatèrent dans toute la galerie.

— Sire, dit Pierre quand il eut achevé, ma mission est remplie ; celle de votre flotte commence. Je retourne à Alger, fidèle à ma parole, si je vis en-

core, mon âme tressaillera de joie aux premiers éclats du canon français.

— Le roi prit à la poitrine l'un de ses gentilshommes la croix de saint Louis, et l'attacha lui-même à l'habit de la Barbinais.

— Vous avez parlé d'honneur, de foi jurée, dit-il, je ne saurais vous retenir. Allez, monsieur ! et croyez qu'au milieu des préoccupations de cette guerre, mon souvenir ne vous quittera pas.

Une expression de fierté passa sur les traits de la Barbinais, à qui le Roi tendit les bras avec un élan irrésistible.

— Capitaine, lui dit-il, votre Roi vous remercie !

— Et maintenant, sire, je puis mourir ! dit Pierre.

— Voici, ajouta Louis XIV, un contrat en blanc signé par moi, avant que le navire qui vous ramènera à Alger touche terre, je désire que vous ramèniez l'héroïque fille qui osa défendre contre les cruautés du Pacha, son père, son fiancé, et mes sujets captifs. Ma plus chère protection est acquise à Mlle de Miniac.

— Vous lui remettrez ce collier de la part de la Reine, ajouta Marie-Thérèse, en détachant de son cou une étincelante rivière.

Cette bonté, cet ordre suprême causèrent à Pierre une émotion si profonde que redoutant de laisser voir le trouble dont il se sentait pénétré, il ne songea plus qu'à s'éloigner.

Un moment pourtant il reposa ses yeux sur cette cour la plus brillante du monde, sur cette foule parée, sur ce roi qui le combait de ses dons, et lui offrait le commandement d'un de ses navires. Les sommets auxquels il avait rêvé de toucher se dressaient devant lui... Son devoir était de détourner la tête, de passer et de partir. Une angoisse sans nom traversa sa pensée, mais son front reprit bientôt sa sérénité, un sourire erra même sur ses lèvres.

Il s'inclina devant le Roi comme les martyrs devant César.

Celui-là aussi allait mourir !

Alors le roi debout, dit d'une voix calme et vibrante d'émotion :

— Saluez, messieurs ! voilà le plus honnête homme de France !

Les courtisans s'inclinèrent, et les femmes ef-

feuilèrent les bouquets de leurs corsages sous les pas du fiancé de Jocelyne.

XXIV

Serments mortels

Le vent soufflait du large, la mer roulait sur la plage, se brisant contre les rochers du Grand-Bé, battant les murailles de la ville. Sur le port on attendait le retour d'un navire, et le mouvement populaire s'accroissait à mesure qu'approchait l'heure où le Corsaire, revenant chargé des dépouilles de sa prise, allait entrer dans le port.

Les femmes de marins, les enfants, les sœurs et les fiancées en habits du dimanche voyaient grandir les voiles gonflées du vaisseau. Les marins se promenaient sur le pont, les mains dans les poches, coiffés de travers, riant d'un gros rire entre les bouffées de leurs pipes ou les mouvements de la chicque qui leur gonflait la joue.

Au milieu d'un groupe d'anciens capitaines ayant plus ou moins souffert de leurs campagnes, se tenait le capitaine Carcasse, presque aussi droit que jadis, et composé d'un si grand nombre de morceaux artificiels adroitement ajustés qu'il semblait simplement un automate monté pour un temps dont nul ne connaissait la durée.

Dans le cabaret de la mère Cachalot les broches tournaient devant un feu clair. On entendait un grésil de beurre fondu dans les poêles à frire, des cliquetis d'assiettes, des chocs de pichets d'étain ; un corsaire arrivait : c'est-à-dire l'abondance, la gaieté, la fortune !

Une jeune fille alerte l'aidait de tout son cœur, courant, travaillant, demandant ici un coup de balai, là un coup de torchon, descendant à la cave, rapportant un refrain, regardant par la fenêtre, s'avançant sur le pas de la porte.

— Comme ça, marraine, demanda-t-elle, Yvonne va revenir ?

— Oui, ma fille, et avec lui les autres, Galauban qui s'est évadé des galères du Pacha et qui se vante de lui avoir coulé trois galioles... car Galauban que j'ai connu matelot, puis contre-maitre, est maintenant bel et bien capitaine d'un brick qui fait gentiment la Course. Dame ! comme c'était

naturel, il s'est entouré des anciens amis : Yvonne, net jous toujours de son flûtiau, et finement, on peut dire !

— Oh ! oui, marraine ! ajouta la jeune fille d'une voix convaincue.

— Certains disent qu'avec l'âge le courage lui est venu, et qu'il en conte à une jeunesse, en tout honneur s'entend... Ils croient tous deux, les malins ! que la vieille marraine ne voit et n'entend rien, et peut-être se gaussent-ils d'elle ! Mais qu'importe ! Elle les aime tout de même, et quand elle se trouvera trop lasse, car elle est déjà assez riche, elle donnera en dot à la petite sournoise son cabaret, et mariera les cachottiers.

— Oh ! marraine ! fit Mathurine en se jetant au cou de la mère Cachalot.

— Tu ne mérites guère qu'on t'aime ! fit la vieille femme, mais le pli est pris.

— Vous aimez bien Yvonne aussi ?

— Oh ! lui, c'est de naissance.

— Qui viendra encore sur le navire du capitaine Galauban.

— Poigne-d'Acier qu'il a racheté aux Barbaresques et le docteur Méloir qui a passé six ans en Algérie chez un vieux médecin turc, lequel lui a rendu la liberté en lui léguant sa fortune. Dire que je vais les revoir tous ! tous ! Il n'y en a qu'un que je regrette et que je pleure, vois-tu, Mathurine, tu ne l'as point connu, celui-là, mais jamais, au grand jamais, quand ceux qui ont servi sous ses ordres se retrouvent ensemble au cabaret de la mère Cachalot, ils ne manquent de porter la santé du brave des braves.

La voix de la vieille femme s'éleva ; rudement elle essuya son visage avec l'angle de son torchon, puis elle dit à Mathurine :

— Vois-tu, ma fille, les vieilles blessures et les vieux souvenirs font souvent mal.

— Marraine ! Marraine ! les messieurs de l'amitié ont fini leur visite, nous allons les voir. Les femmes courent au plus près du navire ! Un matelot ! deux matelots. J'entends le hautbois d'Yvonne.

Mathurine s'élança à travers la salle, mais la mère Cachalot la rattrapa prestement par son jupon.

(A suivre.)

**Nouvelles des cantons**

**ZURICH.** — Un recours de droit administratif que vient de trancher le gouvernement zuricois démontre surabondamment combien il est indispensable d'édicter des mesures légales sévères pour la police des constructions. Après l'inspection d'une maison à deux étages nouvellement construite par l'entrepreneur N. (le journal officiel a le tort de ne le désigner que par ses initiales), la commission de salubrité publique en avait déclaré inhabitable les mansardes; là-dessus l'autorité prescrivit aux locataires un délai de dix jours pour vider les lieux, quitte à eux à attaquer le propriétaire en indemnité. L'entrepreneur propriétaire recourut au préfet d'abord, puis au Conseil d'Etat contre cette ordonnance. Une expertise médico-légale fut faite; mais elle ne tourna pas à l'avantage du recourant. Cette expertise établit que les mansardes ne répondaient nullement à ce qu'on est en droit d'attendre d'un appartement loué; une chambre seule permettait d'abriter au plus deux personnes; les trois chambres à coucher étaient beaucoup trop petites pour y placer avantageusement les lits; la lumière absolument insuffisante pour y travailler; enfin la toiture était si défectueuse que la pluie pénétrait dans les chambres. Ce brave entrepreneur sera invité à mettre sa construction modèle en harmonie avec les prescriptions hygiéniques de la loi.

**VAUD.** — On lisait samedi dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* :

Mardi et mercredi on pouvait voir dans les rues d'Yverdon un vieux troupière, portant épaulettes rouges, le képi d'autrefois, un brassard fédéral et le bancal. Son fournement était du plus beau brillant. C'était un ancien maréchal des logis du train, âgé de 57 ans, venant de Montpreveyres. Il voulait, disait-il, se rendre à pied à la Chaux-de-Fonds, pour prendre part à la fête fédérale des sous-officiers, qui commence aujourd'hui samedi.

Le bonhomme, après avoir couru de pinte en pinte, se trouvait mercredi après-midi passablement « pompette ». Etant sorti d'un café avec une pancarte épinglée au col de sa tunique, les gamins l'ont hué; il s'est fâché, a dégainé et s'est mis à la poursuite des moutards. Mais la police a mis fin à cette scène: elle s'est emparée de l'artilleur et l'a conduit au violon, où il a passé la nuit.

Et si notre homme veut aller à la fête des sous-officiers, il n'aura pas ses effets militaires, car on l'a revêtu d'habits civils et reconduit jeudi matin à sa commune.

On a sans doute affaire à un déséquilibré.

**Chronique neuchâteloise**

**Une visite.** — Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui se réunit à Besançon du 3 au 10 août, viendra vendredi prochain, à 7 heures du soir, à Neuchâtel au nombre d'une centaine de membres, qui dîneront au Chalet de la Promenade et passeront la matinée du samedi au chef-lieu.

**Chronique locale**

**Conseil général.** — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel des Postes le vendredi 11 août 1893, à 6 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Nominations à l'état-major du bataillon de pompiers.
- 2° Nomination d'un membre de la Commission de l'Ecole d'horlogerie.
- 3° Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédits supplémentaires pour nouvelles conduites d'eau et de gaz.
- 4° Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour l'ouverture du chemin d'accès au nouvel emplacement de l'hôpital, ainsi que pour l'établissement des conduites d'eau et de gaz y relatives.
- 5° Rapport du Conseil communal demandant un crédit pour la construction d'un couvert des enchères sur la place Jaquet-Droz.
- 6° Agrégations.
- 7° Divers.

**Electeurs.** — Les électeurs suisses de la circonscription communale de la Chaux-de-Fonds sont prévenus qu'à teneur des articles 13, 14 et 15 de la loi sur les élections et votations les registres civiques sont à leur disposition pour être consultés au bureau communal, salle N° 2, dès aujourd'hui au 17 août inclusivement.

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte civique à la date du 16 août devront la réclamer au même bureau jusqu'au 17 août à 6 heures du soir.

Dès cette date, les registres civiques seront remis au bureau électoral.

La Chaux-de-Fonds, le 8 août 1893.  
Au nom du Conseil communal :  
Le secrétaire, Le président,  
(Signé) E. Tissot. (Signé) Léop. MAIRE.

**Distinction.** — Nous apprenons avec plaisir que M. G. Carrel, actuellement directeur de musique à Tramelan, vient de remporter le 2<sup>me</sup> prix au concours de composition musicale à Genève, où il y avait plus de trois cents concurrents. — Nos félicitations.

**Fête fédérale des sous-officiers.** — Nous avons pu donner hier, au pied des noms des lauréats du concours de travaux écrits, ceux des sous-officiers qui avaient obtenu les meilleurs résultats au concours de tir. En réalité, ces noms n'ont été proclamés que très tard à la cantine. La participation à tous les concours a été telle qu'ils ont dû presque tous être prolongés jusqu'à midi et même au-delà. Il a donc été impossible de les proclamer à trois heures, comme le prévoyait le programme. Plusieurs sections sont reparties sans les avoir entendus. La lecture n'a commencé qu'à 5 heures et a duré jusqu'à 7 heures. Le cortège prévu à 6 heures a été supprimé.

Au moment de donner lecture des prix du concours d'artillerie, M. le colonel Perrochet, président des jurys, adresse au Comité d'organisation de la fête, au nom des officiers invités, de chaleureuses félicitations et de sincères remerciements pour la manière admirable dont toute la fête a été ordonnée. S'adressant aux sous-officiers, qu'il appelle « chers camarades », l'orateur les félicite aussi d'être venus à cette fête non seulement pour se divertir, mais pour y apporter et y exécuter des travaux qui témoignent d'études et d'efforts dignes de louange. Mais il les met en garde contre toute exagération, contre le sentiment surtout qu'ils n'ont plus grand-chose à faire dans le domaine des études militaires. Il les engage entr'autres à vouer une attention spéciale au concours de commandement, qui a été introduit pour la première fois dans les programmes à la présente fête.

Peu après, M. Douillot, président du Comité central sortant de charge, remercie la population du concours qu'elle a apporté au Comité dans l'organisation de la fête, puis il remet solennellement la bannière fédérale à M. le président de la section d'Aarau. Ce dernier la reçoit et, dans un très bon français, promet que la section d'Aarau fera son possible pour suivre les traces de sa devancière et pour pousser toujours la Société suisse des sous-officiers dans la voie de l'instruction mutuelle dans les devoirs militaires.

La musique des *Armes-Réunies* joue l'hymne national. A ce propos, nous tenons à nous joindre à l'avis émis de divers côtés, que les citoyens de notre pays devraient prendre l'habitude de se lever et de se découvrir chaque fois qu'ils entendent l'hymne national.

La circulation a continué hier à être énorme, au moins sur le champ de fête. On nous dit que les caves de la cantine ont été mises à sec.

Le concert d'hier soir, donné par les *Armes-Réunies* et la *Musique militaire* du Locle, a été excellent.

A tous égards, la fête a donc été des mieux réussies, et nous en félicitons sincèrement tous les Comités et, d'une manière générale, tous ceux qui ont effectivement contribué à son organisation. Nous adresserons de plus des remerciements tout spéciaux à la musique des *Armes-Réunies*, qui, pendant ces trois jours, a été surmenée et n'a pas failli à sa tâche.

Cette société a encore accompagné ce matin la bannière fédérale à la gare. La section de Lausanne partait en même temps, à 9 heures, mais pour s'arrêter en passant aux Gorges de l'Areuse. Nous souhaitons à tous nos confédérés un heureux retour dans leurs foyers.

Voici quelques résultats des concours spéciaux :

**Estimation des distances**

- 1. Homberg, Léonard Soleure
- 2. Rutschi, Fritz Zurich
- 3. Aebi, Albert Glaris
- 4. Nægefi, Rudolf Zurich
- 5. Welhauer, Gottlieb St Gall

**Pointage**

- 1. Egloff, Jean St-Gall
- 2. Simond, Emile La Vallée
- 3. Duttli, Emile St-Gall
- 4. Spörri, Henri Zurich
- 5. Schurmann, Charles Neuchâtel
- 6. Debrot, Paul Chaux-de-Fonds

**Ecole de pièce**

- 1. Section de Schaffhouse.
- 2. » » St-Gall.
- 3. » » Bienne.
- 4. » » Chaux-de-Fonds.

**Commandement de section**

- 1. Section de Bienne.
- 2. » » Soleure.

**Commandement individuel**

- FRANÇAIS
- 1. Schätz, Charles Neuchâtel
- 2. Moulin, Henri Lausanne
- 3. David, Auguste Neuchâtel
- 4. Bavaud, Edouard Yverdon
- 5. Buchs, Maurice Val-de-Ruz

**ALLEMAND**

- 1. Roth, Gaspard Bienne
- 2. Moser, Edouard »
- 3. Tschantré, Oscar »
- 4. Siegrist, Paul Schaffhouse
- 5. Rufer, Albert Soleure

**Equitation**

- 1. Berger, Julien Cossonay
- 2. Leuenberger, Jean St-Imier
- 3. Zeller, Georges Untertoggenbourg
- 4. Soguel, Arthur Val-de-Ruz
- 5. Sandoz, Ami Soleure

**Ecole de conduite.**

- 1. Soguel, Arthur Val-de-Ruz
- 2. Leuenberger, Jean St-Imier
- 3. Freiburghaus, Christian Fribourg
- 4. Soller, Eugène St-Imier
- 5. Perrenoud Henri Chaux-de-Fonds

**Harnachement.**

- 1. Putishauser, Emile Amrisweil
- 2. Barben, Jean Chaux-de-Fonds
- 3. Barben, Adolf Chaux-de-Fonds
- 4. Erb, H. Zurich
- 5. Landry, Charles Locle

**Escrime.**

**SABRE (1<sup>re</sup> catégorie)**

- 1. Duboux, Théodore Lausanne
- 2. Turin, Jules Neuchâtel
- 3. Hurni, Samuel Lausanne
- 4. Dessoulary, Luc Chaux-de-Fonds
- 5. Soguel, Jacques »
- 6. Gauthier, Eugène »
- 7. Boillot, Léon »

**(2<sup>e</sup> catégorie)**

- 1. Von Aesch, Charles Neuchâtel
- 2. Schurmann, Charles »
- 3. Schärer, Emile Lausanne
- 4. Blanc, Louis »
- 5. Meier, Heinrich Schaffouse

**BAÏONNETTE**

- 1. Etienne, Adolphe Chaux-de-Fonds
- 2. Marchand, Léon »
- 3. Soguel, Jacques »
- 4. Dessoulary, Luc »
- 5. Huguenin, Charles »

**FLEURET**

- 1. Boillot, Léon Chaux-de-Fonds
- 2. Breguet, Albert »
- 3. Gauthier, Eugène »
- 4. Marchand, Léon »
- 5. Perret, David »

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Lucerne, 7 août.** — Keller, l'assassin condamné à mort, a demandé que deux juges et deux suppléants soient éliminés de la cour d'appel devant laquelle son affaire est renvoyée d'office. Il espère que les remplaçants seront plus disposés à lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. Si ses prévisions se réalisaient la peine de mort serait commuée.

Pour la confirmation de la peine, il faut les deux tiers des voix.

**Berne, 7 août.** — La conférence qui doit s'occuper de l'horaire des chemins de fer pour la saison d'hiver est renvoyée aux 16, 17 et 18 août.

**Berne, 7 août.** — On a retrouvé, hier, le cadavre du jeune Deutscher, fils du juge à la cour d'appel de Berne. Ce jeune homme est tombé vendredi dernier des rochers du Bœuf, près du Gurnigel.

**Genève, 7 août.** — Hier est décédé à l'âge de 82 ans, M. Challet-Venel, ancien président du Conseil d'Etat de Genève, directeur des Magasins Généraux, ancien membre du Conseil fédéral, dont il fit partie de 1864 à 1872.

**Service de l'Agence Dalziel.**

**Berne, 8 août.** — Dans la nuit du 16 au 17 juin, un ressortissant suisse, détenu pour vol dans la prison de Bandorf, s'est échappé. Il a été rejoint à Schleithelm, sur territoire schaffouisois, par un agent badois. Sans attendre les réclamations du Conseil fédéral, les autorités badoises ont fait rendre le prisonnier à la police de Schaffhouse, où il est poursuivi sous inculpation de vol. Elles ont exprimé au Conseil fédéral leurs regrets de la violation de territoire et puni l'agent badois.

**Berne, 8 août.** — En considération des transports de troupes nécessités par les prochaines grandes manœuvres, le délai de livraison des marchandises est prolongé de 2 1/2 heures pour les trains ordinaires du J.-S. circulant le 29 août sur les lignes Berne-Bienne, Bienne-Chaux-de-Fonds, Bienne-Delémont, et le 15 septembre sur les lignes Bâle-Delémont et Bienne-Berne.

**Zurich, 8 août.** — La séance du congrès a été présidée ce matin par M. Argyriades, délégué français. Il a donné lecture d'un grand nombre de télégrammes de sympathie.

**Berne, 8 août.** — Le Conseil fédéral a nommé 1<sup>ers</sup> lieutenants dans le corps sanitaire M. Numa Huguenin, médecin aux Ponts-Martel, et M. Henri Brandt, médecin à la Ferrière.

Il a nommé lieutenant pharmacien M. Ernest Monnier de la Chaux-de-Fonds, qui prendra son service dans l'ambulance N° 20.

Les deux précédents sont à la disposition du Département militaire.

**Londres, 8 août.** — Une chaloupe chargée de touristes a sombré sur la côte du pays de Galles. On compte une vingtaine de noyés.

**Rome, 8 août.** — Le gouvernement a l'intention de faire frapper 15 millions en monnaie de billion.

**Londres, 8 août.** — Les propriétaires des houillères de Durham ont refusé l'augmentation de 15% demandée par les ouvriers.

Les mineurs du Northumberland décideront par un vote s'ils veulent prendre part à la grève.

**Washington, 8 août.** — Le Congrès s'est réuni hier. Le Sénat a levé la séance en signe de deuil, à l'occasion de la mort de M. Sanders. M. Crisp a été élu président de la Chambre des représentants.

**Londres, 8 août.** — A la Chambre des Communes, M. Gladstone, répondant à une question de M. Mac Ferlan relative à un incident qui s'est produit au Caire, à propos de la crise ministérielle, dit qu'il ne veut rien ajouter pour le moment.

**Gibraltar, 8 août.** — La quarantaine imposée aux provenances de Cette est levée.

**Venise, 8 août.** — Un employé de la Banque de Naples se rendant à Rome est mort du choléra.

**Pesth, 8 août.** — L'interdiction de sortie des fourrages sera prochainement levée.

**Sofia, 8 août.** — Une quarantaine de 8 jours est imposée aux provenances de Roumanie, Russie et Turquie.

**Petersbourg, 8 août.** — Dans un Conseil tenu sous la présidence du ministre des finances, il a été décidé que les banques feraient des avances jusqu'à 5 0/0 sur les céréales.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 31 juillet au 6 août 1893.

Recensement de la population en janvier 1893 :  
1893 : 28.435 habitants  
1892 : 27.843 »  
Augmentation : 692 habitants

**Naissances**

- Nottaris Romeo Joseph, fils de Roberto Aquilino et de Maria Anna Estella née Prétroz, Tessinois.
- Nicoud Blanche Cécile, fille de Frédéric Alexis et de Cécile Pauline Léa née Bessire, Neuchâtelois.
- Aebischer Georges Edouard, fils de Friedrich et de Anna Louise née Misteli, Bernois.
- Châtillon Maurice André, fils de Henri Amédée et de Marie née Graziano, Français.
- Fleury Marie Alice Eugène, fille de Henri Joseph et de Marie Thérèse Caroline née Gabet, Bernoise.
- Grellinger Julien, fils de Aaron et de Céline Dreyfuss, Français.
- Castioni Louise Jeanne, fille de Antoine et de Marguerite née Perruchi, Tessinoise et Neuchâteloise.
- Gay Henriette Mathilde, fille de Firmin Xavier et de Marceline née Felay, Valaisanne.
- Monney Fernande Madeleine, fille de Eugène François et de Joséphine Eugénie Marie née Bertrand, Vaudoise.
- Delachaux Frédéric Eugène, fils de Frédéric et de Marguerite Jeanne née Leuba, Neuchâtelois.

**Promesses de mariage**

- Poget Maurice, receveur G.V. Vaudois, et Hasenfratz, Wilhelmine, Thurgovienne, à Schaffouse.
- Vuille Louis Ulysse, faiseur de pendants, et Leschet Fanny Adèle, horlogère, tous deux bernois.
- Robert-Nicoud Paul César, horloger, Neuchâtelois, et Gérard née Faucherre Louise Clémentine, Française, tous deux à Genève.
- Porret Jules Léon, facteur postal, Neuchâtelois, et Reif née Nicora Emma Flora, repasseuse en linge, Zurichoise.
- Bourquin Frédéric Adolphe, boîtier, et Rubin Bertha Marguerite, horlogère, tous deux bernois.
- Rauss Charles François, commis au Locle et Jacot Jeanne Henriette, sans profession, tous deux neuchâtelois.

(A suivre).

**NOUVELLES MARITIMES**

communiquées par l'Agence générale d'Emigration Zwilchenbart, à Bâle.

Le Paquebot-Poste rapide la CHAMPAGNE, parti du Havre le 29 juillet 1893, est arrivé à New-York le 5 août 1893, tout allant bien à bord.

Durée de la traversée 7 jours 10 heures.  
Les représentants, Jean Ambuhl, cafetier, Chaux-de-Fonds. 8032-1

Emile Haller, fils, buffet, Neuchâtel.

**NOUVELLES MARITIMES**

Le vapeur postal français La Champagne parti du Havre le 29 juillet, est bien arrivé à New-York le 5 août, à - h. du matin. 8033-1

Durée de la traversée : 7 jours 10 heures.  
Rommel & Cie. Succursales : Edmond Matile, rue de la Cure, 5, Chaux-de-Fonds. — A.-V. Muller, Faubourg de l'Hôpital, n° 11, à Neuchâtel.

Vapeur en partance au Havre le 5 août, LA NORMANDIE, les convois sont accompagnés jusqu'au port d'embarquement.

Les plus recommandables et avantageuses  
**ETOFFES INDIENNES** garanties au lavage le mètre 55 c.  
Environ 4000 différentes qualités et dessins. Echantillons franco  
(10) **Ettinger & Cie., Centralhof, Zurich.**

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

**En vente**  
à la Caisse communale, Hôtel des Postes, salle n° 10, le  
**Plan de la Chaux-de-Fonds**  
complété au 1<sup>er</sup> Mars 1893  
Prix : 2 francs. 9679-7

**Cours de coupe.**  
Système absolument nouveau.  
(Prix 15 fr. Outils et fournitures compris.)  
donné à la Chaux-de-Fonds  
par Mlle LOUISE CHAVANNES.

Coupe et confections de vêtements de dames et d'enfants, manteaux, jaquettes, lingerie, etc., d'après une méthode nouvelle, pratique, facile et très élégante.  
Economie de temps, d'argent et d'étoffe. Chaque élève peut, si elle le désire, se confectionner un vêtement pendant le cours qui se composera de cinq leçons de deux heures.  
Prière de s'inscrire jusqu'au 10 août, à la Librairie Courvoisier ou auprès de Mlle Chavannes, rue de Bel-Air 26 A. 9685-1

**Cave Vinicole**  
9, rue du Puits 9.

A cause des prochaines vendanges on vend du bon vin d'Italie à 35, 40, 50 et 60 ct. le litre. 9670-27  
20,000 bouteilles de vin fin du Piemont à 75 ct., verre perdu.

**Asti moussoux, Malaga, Madère.**  
Dépôt de VERMOUTH des meilleures fabriques de Turin.  
Liqueurs suisses et étrangères.

**Prix très modérés.**  
Toujours assortiment de  
**SALAMI DE BOLOGNE**

**FAGOTS.** A vendre en bloc ou en détail, près des Hauts-Geneveys, 8000 bons fagots de sapin. — S'adresser Etude Ernest Gayot, notaire, à Boudvilliers. N-3269c 9684-4

**Placement industriel**  
On demande une personne pouvant s'intéresser accessoirement par une avance de 5 à 6000 francs à l'exploitation d'une fabrication prospère d'horlogerie bon courant or et argent. Bonnes garanties seront fournies, vérifications mensuelles. Capital remboursable par amortissements. — Adresser les offres sous chiffres A. Z, Case postale, la Chaux-de-Fonds. H-4227-J 9683-1

**ATTENTION**  
Pour cause de départ toutes les marchandises se trouvant encore en magasin se vendent à tous prix.  
5 ameublements de salon, différents styles, lits jumeaux, lits montés à 2 places, lavabos, tables de nuit, tables rondes et ovales, buffets, armoires à glaces, rideaux, étoffes, glaces, galeries, Tapis laine, coco, linoléum, milieux de salon, descentes de lit. Crin animal, laine, etc.  
Stores peints et en coutil. — Remontage de meubles et literie. 6588-29  
Se recommande

**Jean PFEIFFER, tapissier,**  
Rue de l'Industrie 1  
Chaux-de-Fonds.

**Attention.** On placerait un jeune français, désireux d'apprendre le français, dans une honorable famille de la Chaux-de-Fonds. — S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 9780-1

**Avis aux promeneurs.**  
Grand choix de conserves tels que Sardines, Thon, Homard, Saumon, Purée de foie gras, Déjeuners du chasseur assortis, Boîtes de Chicago, Boîtes de langues. Salami extra à 2 fr. le 1/2 kg. Lard et saucisses de paysans. 9291-1  
**Absinthe Pernod** et autres.  
Le tout à un prix très avantageux.

**EPICERIE B. JOBIN**  
rue du Progrès 37.  
Café de choix  
depuis fr. 1.20 à 1.60 le demi kilo.

**Ecuries.** A louer pour Saint-Martin 1893 les écuries rue de la Serre 29, près de l'Hôtel des Postes. — S'adresser rue Léopold Robert 40, au 1<sup>er</sup> étage. 9537-2

**Gentiane**  
On demande à louer un ou deux pâturages pour y arracher les racines de gentiane. Paiement comptant après arrangement. — Adresser les offres de suite, sous G. H. 9878, au bureau de l'IMPARTIAL. 9878-2

**A LOUER**  
aux environs de Neuchâtel, à proximité des gares de Bevaix et de Gorgier, un **LOGEMENT** de 5 pièces et dépendances, au premier étage. Ce logement est entouré par une galerie. Très belle vue sur le lac et les Alpes. 9350-4  
Entrée de suite.  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**VOULEZ-VOUS BIEN DIGÉRER??**



**SOURCE ANGELICA**  
DE  
**NOCERA-UMBRA**  
Eau de table gazeuse, alcaline  
DÉCLARÉE  
**La Reine des Eaux de table.**

Certificats des plus célèbres médecins entre autres les Sénateurs MANTEGAZZA, MOLESCHOTT, SEMMOLA et des professeurs et docteurs MINICH, SPANTIGATI, PLINIO, SCHIVARDI, G.-S. VINAI, D'ADDA, LORETA, BENEDIKT, comm. CANTANI, etc. etc. 488-45

**F. Bisleri**  
CONCESSIONNAIRE  
BELLINZONE

Se vend chez tous les pharmaciens, dans tous les Hôtels et Restaurants.  
Dépôt chez M. Pellegrini-Cherubino, rue de la Demoiselle 118, Chaux-de-Fonds.

**Polygonum Sakhalinense**  
Plante vivace atteignant 3 mètres de haut, mellifère, se plante à partir du 15 août, rend 3 à 400,000 kilos à l'hectare; les 10 pieds, 8 fr.; les 25, 18 fr.; les 50, 33 fr.  
On demande un représentant.  
Dépôt central pour la Suisse, Joseph COMTE, à Fribourg. H-1052-F 9884-11

**Vente de maisons aux enchères publiques**  
à la Chaux-de-Fonds

Les enfants de M. FRANÇOIS-AUGUSTE ANDRÉ et de Mme SOPHIE née HOURIET exposent en vente aux enchères publiques, par voie de minute, dans le but de sortir d'indivision, les divers immeubles indiqués ci-après, qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds:

a) Les maisons d'habitation rue de la Demoiselle 58, assurée contre l'incendie pour 48,000 fr., revenu annuel 4,155 fr.; rue Daniel JeanRichard 29, assurée 40,000 fr., revenu annuel 3,750 fr.; rue Daniel JeanRichard 35, assurée 14,000 fr., revenu annuel 1,691 fr. y compris une grande cave indépendante; rue Fritz Courvoisier 58 et son annexe, assurée 110,000 fr., revenu annuel 6,824 fr. et les maisons contiguës ou dans le même massif, rue Fritz Courvoisier 58 A, 58 B, 60 et 60A, assurées ensemble 70,500 fr., revenu annuel 3,632 fr. avec les prés.

b) Un grand pré, au sud de la rue Fritz Courvoisier, de 42,034 m<sup>2</sup> équivalant à 16 poses environ.

c) Un pré, entre les rues Fritz Courvoisier et de la Ronde, contenant 13,096 m<sup>2</sup> équivalant à 5 poses environ.

Les maisons rue de la Demoiselle, près du Collège industriel et rue Daniel JeanRichard, à proximité de la gare, sont dans une situation extrêmement avantageuse; chacune d'elle sera vendue séparément.

Le grand pré au sud de la rue Fritz Courvoisier est situé à peu de distance de la gare de la Place d'Armes, celui au nord se trouve à quelques mètres seulement de la ligne de tramway en projet, devant relier le village au chemin blanc par la rue de la Ronde, ces terrains peuvent donc être parfaitement utilisés comme châteaux. Il sera fait des prés et des maisons aux Cornes-Morels des lots distincts, l'une des maisons renferme, remise, grange et écurie et l'autre une lessiverie avec grande citerne.

Tous les bâtiments sont en bon état d'entretien et les prés en parfait état de culture. L'adjudication définitive et sans réserve sera prononcée séance tenante en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

La vente aura lieu, aux conditions du cahier des charges, à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds, salle du premier étage, le Mercredi 23 Août 1893, à 2 heures précises de l'après-midi.

Pour les conditions de la vente et visiter les immeubles, s'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds, dépositaire du cahier des charges. 9415 5

**Jules ULLMANN, chemisier**  
6 — RUE DU GRENIER — 6  
et PLACE DES VICTOIRES.

**Chemises blanches, dep. fr. 3.90**  
**Régates, depuis 65 cent.**

Très grand choix de Cravates en tous genres.  
Camisoles, Caleçons, Chaussettes, Chemises de nuit, Chemises flanelle, Gilets flanelle, Faux-cols, Manchettes, Mouchoirs, Bretelles, etc.

Rayon spécial de Chemises pour ouvriers.  
Spécialité de CHEMISES SUR MESURE  
Réparations en tous genres. 8307-92

**MAGASIN**  
A louer pour Saint-Martin prochaine un beau magasin et arrière-magasin avec appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au premier étage, le tout situé au centre des affaires et convenant à tout genre de commerce.  
S'adresser passage du Centre 5, au magasin de Coutellerie. 9366-2

**A remettre**  
au centre des affaires, à des personnes possédant un petit capital:  
1. Un magasin d'épicerie, bien achalandé, avec clientèle, marchandises et agencement.  
2. Un petit Café avec mobilier, y compris un joli appartement au 1<sup>er</sup> étage, de 4 pièces, 2 cuisines et grandes dépendances. 9858-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pensionnaires.** On demande quelques bons pensionnaires. On sert la CANTINE. — S'adresser chez Mme Boss, rue de l'Hôtel-de-Ville 38. 9803-1

**Liquidation**  
d'un assortiment complet de **CRAVATES** en couleurs et en tous genres, 1500 pièces, avec un grand rabais de 10 à 50 pour cent.

**Ch. Strate** 9538-3  
10, Rue Fritz Courvoisier 10.

VENTE AU DETAIL  
de 15127-41

**Montres garanties**  
en or, argent et métal.  
Prix avantageux. — Beau choix.

**GUSTAVE PERRENOUD**  
rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm)  
la Chaux-de-Fonds.

**Pensionnat de jeunes filles**  
au Château de PERLES près Bienne.

Situation charmante au pied du Jura (station de Pieterlen). Instruction complète dans la langue allemande, ainsi que dans d'autres branches. Vie de famille chrétienne. Quelques jeunes filles pourraient entrer cet automne. Prix de pension fr. 60. — par mois. Pour prospectus s'adresser au propriétaire

**J.-H. MATTER, inst.**  
Références pour la Chaux-de-Fonds: M. L. Vögeli Zbinden, rue de la Demoiselle 80.  
Mme C. Vuagnoux, rue de la Demoiselle 80. 9740-1

**SPIRAUX BREGUET**  
Fabrique de Pitons Breguet en tous genres, qualité soignée. Plaques acier pour contre-pivots genre ture posées ou non. Grande baisse de prix.  
Se recommande,

**César MATHÉY, horloger-mécanicien**  
9401-16 aux BRENETS.

**Une personne** se recommande pour la confection d'ouvrages de broderie, tricotage et crochete pour magasins et particuliers.  
— S'adresser rue du Premier Mars 5, au magasin. 9689-1

**ATTENTION**  
M. Bernard Baltéra, horloger, rue du Collège 8, informe ses clients et le public en général qu'il passera à domicile à partir de lundi 7 août pour prendre l'ouvrage que l'on voudra bien lui confier. 9882-2

**La Véritable**  
**EAU DE COLOGNE**  
de  
**JEAN-MARIE FARINA**  
Anno 1695  
(la meilleure marque) se vend chez MM. Stierlin & Perrochet, droguistes, à la Chaux-de-Fonds. 9296-1

**LOGEMENTS**

**A louer pour St-Martin 1893:**  
**Léopold Robert 84**, 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces et corridor.  
**Serre 103**, 3<sup>me</sup> étage de 3 pièces et corridor.  
**Parc 80**, pignon de 2 pièces.  
**Parc 84**, pignon de 2 pièces.  
**Paix 65**, pignon de 2 pièces.  
**Parc 74**, pignon de 3 pièces et corridor.  
**Demoiselle 113**, 2<sup>me</sup> étage de 3 pièces, corridor et alcôve.  
**Progrès 105**, 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> étage de 2 pièces et corridor.  
**Paix 74**, 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces et corridor.  
**Temple allemand 95**, rez-de-chaussée de 3 pièces et corridor.  
Dans des maisons de construction récente, plusieurs logements de 2 et 3 pièces, depuis 300 à 570 fr., eau comprise.  
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 8046-21

**LOGEMENTS**

**A louer de suite** ou plus tard quelques logements de 2 et 3 pièces et dépendances, à 25 fr. et 30 fr. par mois, eau comprise. Inutile de se présenter sans bonnes références.  
S'adresser à M. Léon Oudot, rue du Manège 21. 9489-1

**Maison à vendre**

A vendre pour 5000 francs une maison couverte en tuiles, avec très grands jardins, située à 40 minutes du village, à 5 minutes d'une station de chemin de fer et d'une maison d'école. Conditions faciles de paiement. 9493-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Cave Rue Neuve 9**  
CHAUX-DE-FONDS  
15 000 bouteilles vin blanc Neuchâtel, 1<sup>er</sup> crû 1892, à 85 ct., verre perdu. 9399 16

**Fête fédérale de Sous-Officiers**

Le Comité des logements informe les amateurs qu'il vendra de gré à gré, le vendredi 11 août 1893, dès 9 heures du matin, au Collège primaire, 10,000 kilos de PAILLE provenant des cantonnements. La vente aura lieu au comptant et la paille devra être enlevée jusqu'au samedi soir, au plus tard.  
Les offres sont reçues dès ce jour par le concierge du Collège primaire. 9802-2

**Cinq Vélocipèdes**  
de fabrication anglaise, sont à vendre à très bon compte. — S'adresser Etude Calame & Cuche, en ville. 9901-3

**Assurance d'effets de voyage**

**LA BALOISE**  
Compagnie d'assurances contre les risques de transport,  
se charge d'assurer contre tous risques, y compris celui du feu, les effets de voyageurs pour voyages et séjours en Europe, ainsi que dans les pays d'outre-mer, et cela à des conditions très avantageuses.  
S'adresser pour renseignements et propositions d'assurances, à M. Henri Rieckel, rue Léopold Robert 18, agent de la Baloise. 9111-2

Quelques pièces et demi-pièces  
**Mâcon naturel 1892**  
sont à vendre pour livrer jusqu'à fin septembre 9792-2

à fr. 140 la pièce } fûts à  
à fr. 75 la demi-pièce } rendre  
Fine Eau de Vie d'Armagnac à fr. 2.50 le litre, chez  
**R. GIRAUD, Marchand de vin,**  
51, rue de la Paix 51.  
Magasin et cave sont ouverts de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

**Médailles**  
Achat, vente et échange de médailles et monnaies de tous les cantons. Je demande à acheter de l'ancienne bijouterie et antiquités. 9807-1  
Ernest JACOT fils, Sonvillier.

**AVIS**  
Les personnes devant suivre un traitement chez M. le Dr MERMOD, à YVERDON, trouveront chambre et pension, à un prix modéré, chez Mme Stump, rue du Milieu 46. 9799-1

**PRÊT HYPOTHÉCAIRE**  
On offre à prêter 20,000 francs contre bonnes garanties hypothécaires en premier rang. — S'adresser en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Galland. 9416 2

**Attention!**  
Un chef d'atelier, fabricant de pièces d'horlogerie en pleine prospérité, désire s'établir dans un centre horloger, de préférence un endroit possédant une force hydraulique. Les communes qui désireraient introduire cette industrie chez elles, peuvent faire connaître leurs concessions. Les propriétaires de locaux ou ateliers de 20 à 30 personnes sont priés de faire savoir leurs conditions. Affaires pressantes et très sérieuses. — S'adresser sous initiales V. C. poste restante, aux Verrières-Suisse. 9747

**Enchères publiques**  
A vendre aux enchères publiques au centre de la ville un chésal de trois cent soixante-dix mètres carrés. Les enchères auront lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds mercredi 9 août, dès 2 heures de l'après-midi, dans la salle de la justice de paix. 9886  
Pour renseignements s'adresser à l'Etude H. Lehmann et A. Jeanneret, notaires, rue Léopold-Robert 24.

**A louer**  
de suite un rez-de-chaussée pour magasin ou atelier, avec appartement de 4 pièces et dépendances, situé au centre des affaires. Prix, 750 fr. — S'adresser à M. Ch. Tissot-Humbert, rue du Premier Mars 12. 9858

**AVIS**  
Monsieur Paul-Robert Wulleu-lier, fabricant d'horlogerie à Tramelan demande à entrer en relation avec une maison sérieuse qui lui fournirait boîtes et mouvements pour pièces cylindre, 16, 17 et 18 lignes. 9745-1

**TAPISSIER.** Un bon tapissier se recommande pour le montage de matelas, sommiers, canapés, ainsi que toutes sortes de sièges garnis. Prix très modérés. — S'adresser rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée. 9812 5

à Paris, ce qui arrivait rarement, il y rencontrait parfois des poètes, des jeunes, qui d'ailleurs méprisaient Lamartine et qui passaient leurs soirées à se réciter leurs propres ouvrages...

Il répétait involontairement leurs intonations chantantes et pour qui n'avait pas entendu mieux *dire*, il « disait bien ». Il avait vingt ans, des gaucheries que rend jolies la jeunesse ; il n'avait pas découvert encore sa théorie un peu rêche du devoir. Il avait de beaux yeux intelligents. Le printemps ajoutait à sa jeunesse le charme de l'éternel rajeunissement... La petite Elise le regardait... Très gentiment, il avait choisi la première pièce du livre, à cause du nom propre qui commence le dernier vers, Il comptait sur « un effet »...

Il semble qu'en ces nuits la nature respire  
Et se plaint, comme nous, de sa félicité !  
.....  
Mortel, ouvre ton âme à ces torrents de vie,  
Reçois par tous les sens les charmes de la nuit...  
.....  
Sous ce ciel où la vie, où le bonheur abonde,  
Sur ses rives que l'œil se plaît à parcourir,  
Nous avons respiré cet air d'un autre monde,  
Elise !...

Il sembla à la jeune fille qu'il lui parlait à elle, puisqu'il la nommait. Elle prêta au lecteur toutes les grâces de parole du poète. Denis Marcant soupirait son amour. C'était lui l'inspiré ! que dis-je, il était l'amour lui-même. Jamais elle n'avait rien entendu de pareil...

Elise ! ... et cependant on dit qu'il faut mourir !

Elle n'écoula même point la fin du vers. Au mot d'Elise, prolongé savamment par le lecteur elle sentit son jeune sein doucement gonflé. Il lui sembla que quelque chose dans sa poitrine, au plus profond de son cœur frémissait, quelque chose comme un oiseau, captif dans la main fermée, qui veut ouvrir l'aile et fait un doux effort pour s'élancer à l'espace, s'envoler au loin, se perdre au ciel... Et tout bas, dans le secret même, elle prononça, en réponse à ce nom d'Elise, le nom de Denis !

Cette journée était restée unique dans la vie d'Elise. Sensation, émotion, poésie, — tout avait été vécu pour elle ce jour-là.

Au retour, le soir, sur la grand'route, dans l'ombre commençante, Denis avait répété plusieurs fois le vers charmeur :

Elise ! ... et cependant on dit qu'il faut mourir !

Et elle avait gardé, dans l'exemplaire des *Méditations* qu'il lui avait offert en souvenir, un brin de lilas cueilli par lui ce même jour : « Je vois bien que je vous aime ! Et vous, m'aimez-vous ? » — Il avait compris : *oui* ! — à la manière dont elle n'avait pas répondu. C'est ainsi qu'ils s'étaient fiancés.

Quand le brave garçon avait conté cela à son père le libraire, — qui pourtant était arrivé à Mâcon, vingt-cinq ans auparavant, en colporteur, la balle au dos, le bonhomme fit la grimace. Il se considérait comme une espèce de riche. La petite n'avait rien. Pourtant il ne fut pas insensible.

— Voilà, dit-il, mon garçon, tu attendras sept ans, — et puis, si tu n'as pas changé d'avis, eh bien, ça ira, — foi de Marcant !

Pourquoi *sept ans* ? C'est le jour fatidique des amours bibliques et des amours de contes et de chansons populaires. Le colporteur qui vendait des *Bibles* et des *Contes de*

*Perrault*, avait prononcé *sept ans* sans réflexion. Sept ans pour lui, c'était le Nombre, et sa cabalistique était bien inconsciente.

Il comptait sans son hôte.

Le jeune homme avait d'abord travaillé ses examens de licence et, une fois licencié, redemandé à son père de lui laisser épouser sa petite amie.

— Tarare ! dit le bonhomme, il n'y a que trois ans d'écoulés. J'ai fixé sept ans... Pas un trimestre de moins. « Avant quatre ans, songeait-il, le roi, l'âne ou moi — nous mourrons. » — Il faut d'abord, ajouta-t-il, que nous soyons docteur à toutes boules blanches.

Deux ans plus tard, Louis Marcant réalisait le vœu de son père.

— Et maintenant ? lui dit-il.

Le père Marcant, laconique, répondit :

— Trois et deux font cinq.

Denis entra dans l'administration avec un tel sérieux au travail qu'il fut remarqué tout de suite, parmi tant d'employés que le métier désolait ou même exaspérait. Un grand chef, frappé de ses facultés spéciales et de son zèle, le poussa fortement, le chargea de lui débrouiller des affaires très compliquées, s'engagea à l'aider de tout son pouvoir et tint parole plus tard.

Pendant ce temps, Marcant père, comprenant enfin que M. Denis serait exact à l'échéance, étudiait « la petite ».

La petite devenait, auprès de sa mère, un modèle de femme de ménage.

Denis eut un jour vingt-sept ans et c'était un homme fait. Elle en eut vingt-deux, et n'était toujours qu'une petite fille...

— Tu penses encore à ça, mon garçon ? Sais-tu que la mère Lefraîne est très malade ?

— Alors, dépêchons-nous, mon père.

— Et sais-tu bien qu'elle emportera avec elle sa pension de veuve ?

— Alors, allons-y tout de suite, papa.

Le vieux libraire, qui aurait préféré que mamzelle Elise eût cinquante mille livres de rente, se mit à rire : — Il faut convenir tout de même que tu es un brave garçon, mais bigrement entêté ! Tiens, embrasse-moi... et vas-y tout seul ! Quand ça sera convenu, vois-tu, je n'aurai plus rien à dire. Pour ce qui est de bâcler ça moi-même, ça m'ennuie trop. Tu ne comprends pas ? Je vais t'expliquer. Comme commerçant, ça m'ennuie : c'est une affaire noire. Comme papa, eh ! eh ! je me dis que, peut-être bien, c'est une affaire blanche... Tu me désolés et tu me fais plaisir... Vas-y tout seul, polisson !.. A ta place, c'est moi qui aurais couru, sans écouter si longtemps ma vieille bête de père !

Cent fois, Denis avait raconté ça à Elise.

— Est-il bon, hein ?.. Est-il assez bon !

En résumé, Denis, riche des six ou sept mille livres de rente que devait lui laisser son père, et que son travail pouvait tripler un jour, — avait épousé une fille sans dot. Denis Marcant avait perdu son père peu de semaines après son mariage, et on avait quitté depuis lors et pour toujours la bonne ville de Mâcon. La mère d'Elise était venue mourir à Paris deux ans plus tard, heureuse d'avoir connu le petit Georges.

Elise n'avait pas d'autre histoire.

(A suivre.)

# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

— DE —

### L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5.50 ; trois mois, fr. 3.

## L'IBIS BLEU

PAR

Jean AICARD

### PREMIÈRE PARTIE

I

Paris, sale et froid. A peine assis, les pieds sur la chaude bouillotte, dans un coupé du rapide de huit heures du matin, gare de Lyon, entre sa jeune femme convalescente à qui les médecins ordonnaient un brusque départ pour le Midi, et son fils, le petit Georges, âgé de sept ans, bien portant mais svelte et frêle, M. Denis Marcant, chef de division au ministère de l'intérieur, ouvrit son vaste portefeuille, lourdement gonflé, en tira une épaisse liasse de dossiers, et, inattentif à tout le reste, un long crayon carré entre ses doigts courts, il se mit à consteller les marges de petits signes brefs, tantôt rouges, tantôt bleus.

M. le chef de gare se présenta à la portière :

— Etes-vous bien installés, cher ami ?

— Merci, parfaitement.

— Avez-vous prévenu le wagon-restaurant ?

— Oui, parfaitement. Nous sommes de la fournée qui monte à Laroche.

— Avez-vous des coussins, madame ?

— Nous avons les nôtres... un, deux et trois... fit la jolie voix douce, un peu trainante, de madame Marcant.

Elle comptait les jolis coussins de soie, brodés par elle-même, qu'elle avait emportés pour le voyage.

— Et moi je n'en use pas, fit Marcant.

— Comment ! vous ne dormirez pas un moment, avant Marseille ?

Le chef de division eut le sourire un peu grimaçant

d'un athlète qui porte cent kilos à bras tendu et souleva à deux mains le portefeuille magistral ouvert sur ses genoux.

noux.

— J'ai dans mon sac une excellente lanterne de wagon, dit-il, c'est très commode.

— Bien du plaisir, mon cher !... Et c'est cela que vous allez faire dans le Midi ?

— Oh ! j'y vais pour ma femme. J'installe madame Marcant et son fils, et avant la fin de la semaine, je serai de retour.

— Allons, bon voyage.

— Adieu.

Madame Marcant eut l'inclination de tête, à peine indiquée et pourtant souple, jolie, d'une grande dame, ce que ne put s'empêcher de se dire M. le chef de la gare de Lyon, l'homme de France qui connaît le plus de femmes du monde... puisqu'il connaît celles du monde entier...

— Georges, prends garde !

Le petit Georges, impatient, se penchait à la portière pour « voir partir » le train.

— C'est l'heure, maman !

Marcant s'était remis à sa besogne, mécaniquement, dans le demi-jour triste, jaunâtre, de cette voiture enfermée sous la toiture vitrée de la gare. Il régnait là-dessous une lumière malade de serre froide, de galerie d'exposition, obscurcie, diminuée encore dans la chambre resserrée de France. Et l'odeur du wagon (poussière, de charbon, mouillure d'air venu du dehors et pénétrant les tapis, le drap des banquettes, relent de parfums composites laissés là par les voyageurs de la veille et des avant-veilles), cette atmosphère très spéciale, vulgaire, écœurait un peu, montait au cerveau en tristesse obscurcissante. Ici, Paris sentait la banlieue industrielle, la fabrique graisseuse, mal entretenue, l'usine noire et salissante. Et au cœur de tous les voyageurs, l'envie redoublait de se mettre en marche, d'agiter l'air, qui par les vitres laissées ouvertes un moment, traverse les voitures, et de s'éloigner de *cela*, de courir chacun vers son désir, son espérance ou sa douleur, d'aller à l'inconnu qui attend — fût-il triste, — mais qui du moins est *alleurs*.

Marcant ne voyait que ses dossiers, et, d'un geste menu, il couvrait de signes rouges et bleus les marges de ses grands papiers à en-tête imprimés : PRÉFECTURE DU VAR. OBJET : *Erection en commune de la section du Pradet, Commune de la Garde.* — COMMUNE DE Z : *De l'application déplorable, dans la commune de Z., des justes arrêtés concernant les chiens... Pétition d'un groupe de contribuables.*

Madame Marcant avait quitté son coin et tenait d'une main inquiète son petit Georges par la ceinture. Il était vêtu d'un complet de velours noir, — veste à grand col et culotte courte, — taillé et cousu entièrement par sa mère, — auquel sa sveltesse, sa grâce naturelle, donnait un cachet de distinction rare.

Il ressemblait à sa mère.

Il battit des mains et sauta sur place :

— Nous partons ! nous partons, maman !

Rarement il disait : « Papa. »

Cette agitation dérangerait Marcant dans son honnête besogne. Il grogna, machinal. Le crayon, sur les papiers poussés brusquement, avait tracé un zigzag antiadministratif.

— Fais attention, Georges, tu m'ennuyes !

Et à sa femme :

— Il ne va pas m'ennuyer tout le temps, j'espère !...

Il faut que je trime moi !... occupe toi de lui !

L'enfant regarda son père avec cet œil des bons chiens qu'on repousse, et qui semble mesurer avec désespoir la distance infranchissable qui les sépare de ce qu'ils aiment. Dans ce doux œil bleu d'enfant, il y avait surtout, très visible, le sentiment de l'impuissance à s'exprimer mieux. Marcant adorait son fils, comme il adorait sa femme, persuadé que, travaillant pour eux du matin au soir et souvent du soir au matin, il était en règle avec sa conscience — lorsque ses dossiers étaient au courant.

La fine nature nerveuse de l'enfant n'acceptait pas sans souffrance ce point de vue rationnel. Il éprouvait plus que de la peine, une angoisse, une sorte de désespoir profond, d'autant plus pénible qu'il était muet, à ne pas être assez souvent caressé par son père, surtout à être rebuté par lui, pour des raisons au-dessus de son intelligence, peut-être au-dessous de sa nature.

Le premier malentendu entre le père et le petit garçon avait commencé depuis deux ans déjà.

Le chef de division, en temps ordinaire, déjeunait seul chez lui, à dix heures exactement, puis il courait à son ministère. Sa femme et son fils déjeunaient deux heures plus tard. C'était l'ordre de la maison, et rien de ce que réglait le méticuleux fonctionnaire ne pouvait être dérangé aisément. Il étudiait les plus simples questions domestiques comme « affaires d'Etat » et son coup de crayon rouge ou bleu, approbation ou improbation, était moralement ineffaçable.

C'est à cet esprit d'ordre, à cette rigueur de méthode, à cette inflexibilité dans l'énergie, que Denis Marcant, étudiant en droit, fils et héritier d'un libraire aisé de Mâcon, avait dû son avancement rapide. En vérité, il n'avait jamais eu d'autres protections que les sympathies conquises par sa loyauté. On disait : l'intègre Marcant. Il apportait, dans sa façon de juger toutes les affaires et de prendre un parti, quelque chose de la solennité du magistrat. Il ne rendait pas le devoir aimable, n'ayant pas plus de souplesse et de grâce dans l'esprit qu'au physique, mais il imposait l'estime.

Un jour donc, deux années auparavant, Marcant s'était mis à table à dix heures du matin, avec un appétit féroce. Il avait travaillé toute la nuit.

— Si monsieur veut... dit la bonne, le voyant attaquer sa seconde côtelette d'un air emporté, si monsieur veut, j'en mettrai une autre.

— Merci, il faudrait attendre.

Et comme il se versait à boire, il aperçut son Georges

qui, pas plus haut que la table, le regardait faire, avec une attention de chiennot familial et gourmand.

Marcant, affamé, reprit sa fourchette, et le petit, avec un joli mouvement de tête inclinée, accompagnait d'un regard de mendiant chacun des bons morceaux dans le trajet qu'ils faisaient de l'assiette aux dents du maître. Georges aimait beaucoup le gras doré des côtelettes. Sa maman, si elle avait été là, même pressée, même préoccupée, même ayant très faim, lui en aurait donné gros comme un pois chiche, et Georges eût été le plus heureux des garçons gourmands. Le chef de division affamé, préoccupé, pressé, s'aperçut tardivement du manège de l'enfant, du va-et-vient de ses yeux écarquillés pour mieux suivre l'objet de sa convoise, apparu, disparu...

— Vois-tu, mon mignon, dit-il de sa voix forte, j'ai besoin de manger parce que j'ai besoin de travailler, et j'ai besoin de travailler parce qu'il faut que je gagne ta vie et celle de ta maman. Elle te fera déjeuner tout à l'heure. Moi, il me faut toute ma côtelette.

Et le dernier morceau convoité par l'enfant fut englouti par le brave homme. On lui demandait une tendresse. Il avait donné une leçon. Il était même assez content, le digne Marcant, de commencer si bien l'éducation de son fils... « C'est en les prenant tout jeunes qu'on en fait quelque chose. »

Hélas ! le petit cœur du pauvre mignon, pendant ce discours, s'était gonflé, gonflé... puis, gonflées aussi ses paupières. Et quand les grosses jambes du père et le pan flottant de son éternelle redingote trop longue eurent disparu derrière la porte refermée, Georges, aussitôt, s'était élancé dans la chambre de sa maman, afin de sentir, en pleurant, la chère robe sur ses yeux, sur sa figure : « Oh ! ma maman ! »

— Qu'as-tu ?

Pourquoi n'avait-il pas voulu répondre, l'enfant ?

Le père, interrogé, s'expliqua, le soir.

— Tu n'avais pas tort, lui dit la mère, mais comment veux-tu qu'il comprenne ? Il vaut bien mieux le contenter en pareil cas ; c'est si facile. Tu sais qu'il est sensible comme une fillette. Je m'explique à présent pourquoi il n'a pas voulu de côtelette, à déjeuner ! C'est parce qu'il avait gros cœur, en pensant à cette histoire... Il ne pouvait pas... Les morceaux l'étranglaient.

— Mais aussi comment imaginer pareille sensiblerie ! grommelait le bon Marcant.

Et tandis qu'on disait : « Comment veux-tu qu'il comprenne ? » il comprenait très bien tout le principal de l'aventure, le petit garçon. Son coude s'était oublié sur la table... Les quatre piquants de sa fourchette lui retroussaient sa lèvre rouge. Il ne bougeait pas. Il écoutait avec tous ses yeux. Il épelait la vie, et la vie lui entrait au cœur, pénible et douce. « Maman me défend... Elle m'aime bien plus. C'est papa qui ne comprend pas... Moi, je comprends très bien... »

— Mange ta viande, ce soir, au moins !

Il se leva et courut à sa maman. Elle le couvrit de baisers passionnés.

— Et moi ? dit Marcant en riant. Il ne voyait rien du drame formidable qui venait de passer sur le cœur de l'enfant, de l'impressionner pour la vie, formant et déformant quelque chose en lui — pour toujours peut-être,

Georges alla à son père et se laissa embrasser.

Et entre ce père et ce fils âgé de sept ans, il y avait depuis deux années, ce drame oublié de l'homme et qui, au cœur du tout petit, tenait une grande place.

## II

Comme madame Marcant attirait à elle son Georges pour mettre hors de sa portée, dans l'étroit coupé, les précieux manuscrits du chef de division, le train en marche sortait de la gare, au fracas cadencé des plaques tournantes traversées successivement...

Madame Marcant soupira.

Elle prit son enfant sur ses genoux, et tous deux, elle et lui, regardèrent le triste ciel de Paris mouillé, sous une neige qui fondait en l'air. A travers cette brume apparaissaient de jaunes bâtisses rectangulaires, des cheminées d'usine, de hautes murailles nues, les devantures chocolat des marchands de vin, les vitres rouges d'une lanterne de commissariat de police, et plus loin le lourd Panthéon sur sa montagne Sainte-Geneviève; — et tout près la Seine grise, morne, où semblaient se résoudre en eau, lamentablement, se traîner à terre toutes les tristesses du ciel...

Madame Marcant soupirait. Pourquoi?

Ce n'était pas une romanesque. C'était une simple femme, bonne, loyale, tendre, avec — chose plus rare que ne le croient les malins eux-mêmes — un esprit juste, une vue tranquille et nette de la vie, une exacte appréciation de ce qu'elle peut donner à l'ordinaire, et de ce qu'on doit lui demander.

Que pensait-elle de Marcant? Eh! mon Dieu, ce que pensait de lui même, au fond, le digne employé. Elle vénérât sa patience, son activité régulière et féconde, son esprit d'ordre, sa volonté établie, toutes ses vertus domestiques et sociales. Elle voyait très bien qu'il avait le cou, les jambes et les doigts trop courts, — et ne l'en aimait pas moins. Elle s'était attachée à lui, à cause de toutes ses bonnes qualités, et une fois conquise, elle avait cessé de songer à ses défauts. Elle s'apercevait bien que l'esprit, chez lui, pour excellent qu'il fût, était, comme ses doigts et son cou, un peu court, ou plutôt trapu; sans élégance, comme sa personne. C'était en effet un esprit tassé, qui tenait plus de place en largeur sur la terre solide qu'en élévation dans l'espace libre. Mais elle le sentait bon, foncièrement, et surtout de bonne volonté, capable de s'élever enfin, par la seule force d'un raisonnement moral, aux plus hauts désintéressements. En un mot, le trouvant supérieur en quelque manière, elle lui avait pardonné, une fois pour toutes, de n'être pas en tout homme de distinction.

Fille d'un officier de marine mort aux colonies, elle était venue, toute petite fille, vivre à Mâcon, avec sa mère qui y était née.

La veuve, modestement, rue de la Barre, vécut avec sa fille, d'une petite pension de retraite obtenue à grand'peine, le mari étant mort quelques mois avant l'époque exacte où sa veuve y aurait eu des droits réglementaires.

Et à mesure que la vitesse du train s'accélérait, et que sous le gribouillis morne de la brume, fondait l'image de Paris, il semblait à la douce madame Marcant que le train

en la ramenant, à travers l'espace, vers le pays de Mâcon, où s'était écoulée son enfance, la ramenait, dans le temps, vers son passé.

Marcant crayonnait toujours. Le petit maintenant, sans quitter des yeux la vitre, s'était renversé sur la poitrine de sa mère... Elle revoyait les pentes de la rue de la Barre pavées en galets pointus, descendant vers la Saône; elle entendait ce bruit particulier de l'hiver dans les villes sans charroi: le roulement sans fin des galoches de bois qui battent le galet sonore... Le départ excitant son cerveau, elle s'oubliait — pour se mieux ressouvenir. Voici sa mère avec ses bandeaux plats et blancs, collés sur le front en ondes paisibles. La chère dame travaille à quelque ouvrage de broderie qui ajoutera aux ressources du petit méaage. Pourtant, par fidélité aux idées de son mari l'officier de marine, qui méprisait un peu tout commerçant ayant boutique sur rue, elle s'est refusée à l'achat d'un magasin de papeterie, le plus fréquenté de la ville, que lui conseillait le libraire Marcant. Madame Lefraîne rêve pour sa fille Elise, non pas un officier de marine qui la laisserait veuve de deux ans en deux ans — ni un officier de terre, grand Dieu, quelle horreur! — mais un avocat, un médecin... qui pourrait devenir ministre!

La petite Elise grandit, douce, bien élevée par sa mère qui lui apprend tout ce qu'elle sait, c'est-à-dire beaucoup de choses, y compris l'anglais et la cuisine... La petite Elise à seize ans. Le fils du libraire en a vingt. Il étudie le droit à Paris. Il a fait à Mâcon des études brillantes. Il est sorti du lycée Lamartine en triomphateur. Toute la ville en a parlé. Il deviendra un avocat hors ligne. Il paraît qu'il est très sage, à Paris, le petit Denis Marcant. Tout le monde en félicite l'heureux père. Elise et Denis se sont connus tout enfants. On va quelquefois à la promenade, le dimanche, le long de la Saône, au printemps et l'été. Denis Marcant, dans les Saulaies, prend pour sa petite amie des capricornes musqués, qu'on nourrit d'un peu de poire, d'un peu de cerise. Un jour, à son premier retour de Paris, Denis a proposé une promenade en bande, sous les ombrages de Monceaux, domaine de Lamartine.

— C'est drôle, de toute la compagnie, disait-il en route, personne n'y est jamais allé, à Monceaux!

— Pas même vous, madame?

On s'adressait à la mère d'Elise, qui se piquait de littérature. Mais elle avait un principe: « Les auteurs, les plus beaux parleurs du monde, c'est comme les prêtres qu'il ne faut voir qu'à la messe et à confesse. Les auteurs disait-elle, il faut les voir dans leurs livres, voyez-vous! En dehors de leurs ouvrages, ce sont des hommes, — pires parfois que les autres. » Elle ne s'expliquait pas davantage, et tout le monde approuvait. Elle était pieuse, pourtant sans excès, — et elle aimait Lamartine comme au temps où tout le monde l'aimait.

Arrivés à Monceaux, on se fit ouvrir le château.

— Ça n'a rien d'extraordinaire, disait-on à l'envi.

Dans le salon pourtant, — où tout était encore à sa place, — les vieux fauteuils aux étoffes fanées, la vieille table, le papier de tenture même, avaient je ne sais quel air de noblesse fière, sans pose, bien simple.

Et sous les vieux arbres du parc, Denis se mit à lire tout haut des vers, dans le deuxième volume des *Méditations* qu'il avait apporté.

Denis lisait d'une bonne voix. Quand il allait au café,

L'Extrait de Viande MAGGI à 15 et à 10 centimes est préféré tant par les malades que par les personnes bien portantes à tout autre Extrait de Viande. En vente chez C. Frikart-Marillier. 9955-1

Commis.

On demande un employé muni d'excellentes références, connaissant à fond la comptabilité. S'adresser à M. Th. Picard, rue Léopold-Robert 59, au 1er étage. 9956-3

Une lingère se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. Prix modérés. S'adresser rue des Terreaux 16, au 1er étage. 9957-3

Etude de M. Ch. Elsäesser notaire et av. au Noirmont.

Vente de bois

Lundi 14 août 1893, dès une heure précise après-midi, Madame Méline née Boichat, veuve Victor Froidevaux et ses enfants, au Cerneu-Crétin, vendront par adjudication publique, sous de favorables conditions :

200 bois de forte dimension, essence sapin et épicéa, propres pour faire des billes et situés dans leur propriété du Cerneu-Crétin. Ces bois sont divisés en plusieurs lots et l'exploitation en est facile. Rendez-vous au domicile des vendeurs « Cerneu-Crétin », Commune de Noirmont. (N. 4360-J) 9954-2 Ch. ELSÄESSER, notaire.

Achat et vente d'immeubles.

A. PERRET-GENTIL 5, rue de la Loge, 5.

A louer de suite ou pour le 11 novembre :

Jaquet-Droz 13. Un logement de 3 grandes pièces.

Jaquet-Droz 54. Un logement de 3 pièces.

Gibraltar 13. Un logement de 2 pièces.

Gibraltar 15. 2 logements de 3 pièces.

Ronde 6. Un logement de 3 pièces.

Ronde 6. Un pignon de 4 petites pièces.

Paix 83. Un logement de 3 pièces.

Loze 5. Un pignon de 3 pièces.

Fritz-Courvoisier 16. Une boulangerie avec logement. 9905-2

Pour St-Georges 1894 : Aux Eplatures un grand domaine suffisant pour la garde de 8 à 10 bêtes.

A VENDRE

près d'une gare un Hôtel avec boulangerie et terre pour la garde de 4 bêtes.

Vente aux enchères publiques d'une maison d'habitation à la Chaux-de-Fonds.

Le lundi 21 août 1893, dès les 2 heures de l'après-midi, Messieurs FLORIAN et ALOIS JACOT exposeront en vente aux enchères publiques, à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds dans la petite salle de la Justice de Paix et pour sortir d'indivision, l'immeuble qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds et qui consiste en :

Une maison d'habitation avec son sol et un grand terrain de dégagement en nature de cour, jardin et trottoir portant le n° 26 de la rue du Grenier, à la Chaux-de-Fonds. Cette maison a deux étages sur le rez-de-chaussée et cinq fenêtres de façade; elle renferme 8 appartements, et est assurée contre l'incendie pour la somme de fr. 55,000. Son rapport annuel est de fr. 4,200.

Cette maison, dans son ensemble, forme l'article suivant du cadastre de la Chaux-de-Fonds.

Article 761, Plan folio 14, n° 137, 138, 139, 140. Rue du Grenier. Bâtiment, dépendances et jardin de 986 m<sup>2</sup>.

Par sa situation, dans un quartier très fréquenté, à proximité du Collège de la Promenade et du nouveau pont sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, cet immeuble peut être affecté à tout genre de commerce et d'industrie; de nouvelles constructions peuvent être élevées sur les terrains de dégagement, au sud, au nord et à l'ouest de la maison; il forme, ensuite des avantages qu'il présente, un placement de fonds assuré.

S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Florian Jacot, rue du Grenier 26, à la Chaux-de-Fonds et pour prendre connaissance des conditions de la vente en l'Etude de MM. G. LEUBA, avocat et Ch.-E. GALLANDRE, notaire, Place du Marché 10. 9860-5

AUX GRAVEURS Voulez-vous ne plus avoir de fonds et cuvettes tachés et oxydés, n'employez comme emballage que le Papier cuvette Prix du paquet (100 morceaux grandeur 25 lig.), 20 centimes. EN VENTE A LA Librairie A. COURVOISIER 1, PLACE DU MARCHÉ, 1

Domaine à louer

A louer pour St-Georges 1894 un beau domaine, avec pâturage pour la garde d'environ 12 pièces de bétail, situé à proximité de la Chaux-de-Fonds, sur une route cantonale. Exploitation très facile. S'adresser à M. S. Huguenin, forestier, rue du Doubs 35, Chaux-de-Fonds. 9957-2

Emailleur. Un bon ouvrier émailleur désirerait trouver emploi soit pour diriger un atelier ou comme ouvrier. 9964-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démonteur-remonteur. Un honnête ouvrier cherche place de suite. S'adresser rue des Terreaux n° 29, au rez-de-chaussée. 9907-3

Une jeune fille de toute moralité cherche une place dans une bonne famille de la Chaux-de-Fonds où elle aurait un petit ménage à faire ou de préférence pour s'occuper des enfants et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL qui indiquera. 9893-2

Une demoiselle cherche pour le 15 août une place dans un magasin. S'adresser à Mlle Hélène Gaberel, droguerie Eschlimann, à Saint-Imier. 9837-2

Journalière. Une personne honnête se recommande aux dames pour aller en journée, pour écurer, laver et autres travaux. S'adresser à Mme Meyer, rue de la Demoiselle 120. 9764-2

Servante. Une personne honnête, d'âge mûr, demande place pour faire la cuisine. Gages modestes. Certificats à disposition. 9810-1 S'adresser sous chiffre E. V. 9810 au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. Une jeune fille forte et robuste cherche une place pour de suite. S'adresser rue de la Ronde 29. 9812-1

Une garde-malade offre ses services au public. S'adr. rue de l'Envers 18, au rez-de-chaussée. 9813-1

Emailleur. On demande pour Besançon un ouvrier émailleur, connaissant à fond l'émaillage et le finissage. Adresser les offres à M. BELLOT, Grande rue 93, Besançon. 9945-3

Remonteurs. On demande plusieurs remonteurs travaillant à la maison, pour grandes pièces ancre; on préférerait traiter avec un atelier pouvant livrer 25 à 30 cartous par semaine. S'adresser rue du Grenier 41. 9960-3

Mécanicien. HUBERT & JEANRE-NAUD demandent un bon mécanicien. 9965-3

Graveur. Un bon graveur d'ornements sachant tracer et finir est demandé. S'adresser rue de la Serre 69, au 2me étage. 9970-3

Servante. On demande de suite une bonne servante, laisnée qu'un bon ouvrier DOREUX pour la fin du mois. S'adresser rue Léopold Robert 61, au 3me étage, à droite. 9966-3

Jeune fille. On demande pour de suite une jeune fille parlant le français, comme bonne d'enfant. S'adr. à M. J. Worms, «oucherie de l'Abelle, rue de la Demoiselle 88. 9985-3

Apprenti. On demande un jeune homme fort et robuste et de bonne conduite comme apprenti boulanger. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9936-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre ses heures d'école. S'adresser rue de la Serre 79, au 2me étage. 9937-3

Commissionnaire. On demande pour de suite un jeune homme libéré des écoles pour faire des commissions et quelques travaux d'atelier. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 9944-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour garder un enfant. Entrée immédiate. S'adresser rue du Parc 64, au 2me étage. 9929-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour garder deux enfants. S'adresser rue du Doubs 63, au sous-sol. 9930-3

Jeune fille. Une jeune fille est demandée de suite pour aider à servir dans un café de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9947-3

Servante. On demande une servante connaissant les travaux d'un ménage et la cuisine. S'adresser rue Léopold-Robert 78, au 2<sup>e</sup> étage. 9948-3

Commissionnaire. On demande pour de suite un garçon de 12 à 14 ans, fréquentant l'école du soir, comme commissionnaire. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au comptoir Degoumois, Boulevard de la Foudraie 6. 9971-2

Jeune fille. On demande pour entrer de suite une brave jeune fille pour s'aider au ménage, chez Mme Barbey, rue de la Serre 27. 9919-3

Commissionnaire très propre et honnête trouverait place de suite dans un bon comptoir de la localité. Certificats exigés. 9920-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande pour de suite une bonne polisseuse pour les aiguilles aciers. 9887-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune domestique sachant traire et soigner le bétail est demandé pour de suite. S'adresser à M. Georges Dubois, marchand de fer, Place Hôtel-de-Ville. 9889-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille forte et robuste connaissant bien tous les travaux d'un ménage. S'adresser au Café Boulevard de la Capitaine 5. 9898-2

Doreuse. On demande pour entrer de suite une bonne doreuse de roues, de toute moralité. Bon gage. S'adresser à M. Rodolphe Wigger, Tramelan. 9896-2

Repasseur. On demande de suite un bon ouvrier repasseur. S'adresser rue du Doubs 113, au 2me étage. 9897-2

Doreuse. On demande pour de suite une ouvrière sachant faire les roues pour faire des heures. S'adresser rue de la Paix 61, au 3me étage. 9894-2

Pierriste. A un bon ouvrier ou une ouvrière pierriste travaillant à domicile, on donnerait toutes les semaines quelques cents moyennes à faire. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville n° 6, au 2me étage. 9895-2

Acheveur. On demande pour Pforzheim (Allemagne) un acheveur-monteur de boîtes or. S'adresser pour renseignements rue de la Serre 25, au rez-de-chaussée. 9723-2

Un jeune homme intelligent pourrait entrer de suite dans un bureau de la ville. Rétribution immédiate. Adresser les offres, sous E. I., Poste succursale. 7783-16\*

Dans un comptoir de la localité on demande un commis bien au courant de la fabrication; entrée immédiate; ainsi qu'un jeune homme ayant déjà voyagé et connaissant la langue allemande. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser case 411, poste en ville. 9826-1

Servante. On demande de suite une bonne servante. S'adresser rue de la Paix 17, au rez-de-chaussée. 9791-1

Apprenti. Un jeune homme intelligent de toute moralité ayant terminé ses classes pourrait entrer de suite dans un bureau de la localité. Conditions à fixer suivant aptitudes. S'adresser par écrit Case postale 1314 9809-1

Servante. Un ménage sans enfants demande une fille de 17 à 18 ans pour aider au ménage. Entrée de suite. 9811-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande pour de suite dans un café de la localité une jeune fille forte et robuste, sachant cuisiner et connaissant tous les travaux d'un ménage. 9814-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fondeur. On demande un bon fondeur sachant fondre l'or à tous titres. Inutile de se présenter sans preuves de moralité et de capacité. 9815-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de fonds, connaissant bien la mise en couleur. S'adresser rue Daniel JeanRichard 9. 9829-1

A louer un magasin situé au centre de la localité avec chambre, cuisine et grandes dépendances. 9959-6 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer, pour le 11 septembre 1893, un logement de 2 pièces. S'adresser rue du Rocher 2, au second étage. 9961-3

Appartements. A louer pour St-Martin prochainement au rez-de-chaussée, dont un pourrait être utilisé comme atelier ou aménagé pour magasin. S'adresser rue du Parc 13. 9962-3

Chambre. Une jolie chambre meublée est à remettre pour le 15 août rue du Parc 16, de préférence à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. 9938-3

A la même adresse excellente poudre à polir l'acier.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, indépendante, exposée au soleil. S'adresser rue Léopold-Robert 62, au 4me étage, à droite. 9949-3

Chambre. A remettre une chambre de toute moralité et travaillant dehors. S'adresser rue du Collège 27A. 9950-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. 9951-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. On offre à louer une chambre meublée et indépendante à un ou deux messieurs de toute moralité. S'adresser rue de la Demoiselle 94, au 2me étage, à droite. 9958-3

Chambre. A louer, à une demoiselle de toute moralité et travaillant dehors, une belle petite chambre, avec pension si on le désire. S'adresser rue de la Chapelle 3, au 2me étage. 9967-3

Chambre. A louer une chambre bien meublée et exposée au soleil. S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 2me étage, à droite. 9968-3

Chambres. A louer deux belles chambres meublées, exposées au soleil. S'adresser au magasin, rue du Parc 20. 9972-3

Appartement. On offre à louer, pour St-Martin prochainement un bel appartement de 6 pièces, rue Léopold Robert, au centre des affaires. 9827-8 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de toute moralité. S'adresser rue de la Charrière 3, au 1er étage, à gauche. 9846-3

Appartement. A louer pour St-Martin prochainement un bel appartement au soleil levant et au rez-de-chaussée de la maison, rue de la Charrière 18. S'adresser rue de la Charrière n° 4, au 2me étage. 9494-5

Appartement. A louer pour Saint-Martin prochainement un bel appartement à la Capitaine, premier étage, soleil levant et couchant. Jardin. 3 pièces. Prix, 450 fr. S'adresser rue de la Charrière 1, au 2me étage. 9495-5

Logements. A louer plusieurs beaux logements de 3 et 4 pièces bien exposés au soleil depuis 400 à 600 francs pour St-Martin 1893. 6212-56 S'adresser chez M. Albert Pécaut, rue du Progrès 61.

Logement. A louer pour le 11 novembre prochain, rue de la Demoiselle 9, un beau logement au premier étage, composé de trois pièces, corridor, cuisine et dépendances. S'adresser en l'Etude A. Monnier, avocat, Place de l'Hôtel-de-Ville 5. 9885-2\*

Logement. A louer pour le 11 novembre prochain un logement au 2me étage, situé rue de la Charrière 4, composé de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Monnier, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville 5, et pour visiter à M. Strittmatter, rue de la Charrière 4. 9789-3\*

Logement. On offre à louer pour le 11 novembre 1893, un beau logement de trois pièces, avec corridor, cuisine et dépendances, à proximité de la Place du Marché. S'adr. chez M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 8726-10\*

Situation centrale. APPARTEMENTS à louer pour St-Martin 1893, place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1er étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser au Grand Bazar du Paquier Fleuri. 5208-63\*

Chambre. A louer de suite une grande chambre meublée, entièrement indépendante, au soleil levant et située au centre du village. S'adresser rue Jaquet-Droz 18, au 2me étage. 9817-1

Chambre. On offre à louer une chambre bien meublée, au soleil levant, au 3me étage, à un ou deux messieurs. 9823-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre non meublée et indépendante à louer. S'adresser rue du Collège 18, au 1er étage. 9824-1

Un jeune ménage solvable demande de suite ou au plus tard pour St-Martin prochainement, un logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Nageli, rue du Nord 69, au rez-de-chaussée, à gauche. 9931-3

On demande à acheter des tonnes vides, de toute contenance. Déposer son adresse au bureau de l'IMPARTIAL. 9940-3

On demande à acheter un mouvent ou montre or, lépine, 17 lignes, répétition, quart. Adresser les offres Case 1279. Chaux-de-Fonds. 9963-2

On demande à acheter une machine à arrondir encore en bon état. S'adresser au comptoir R. Champod, rue des Granges 6. 9969-3

On demande à acheter d'occasion un petit découpoir pouvant servir aux pointages et anglages des ponts pour la petite pièce. Adresser les offres à M. L.-S. Jaquet, rue de la Demoiselle 19. 9854-5

On demande à acheter d'occasion quelques éents LITRES vides. S'adresser à M. Jules Froidevaux, rue du Parc 66. 9852-2

On demande à acheter de rencontre un moteur à pétrole de 1/2 à 1 cheval de force. Garantie. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL qui indiquera. 9859-2

On demande à acheter plusieurs lits complets propres et en bon état, ainsi que des matelas en bon crin animal, pour chambres à coucher. 7137-30\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un balancier à emboîter en bon état, avec tous les accessoires. Adresser les offres Case 55. 9819-1

À vendre une machine à coudre Singer allant aux pieds et à la main, un lit d'enfant en bois dur tourné, mesurant 144/75 cm, une poussette, une table à ouvrage, un bois de lit sapin, pailasse à ressorts et matelas crin végétal; le tout à très bas prix. 9952-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

À vendre faute d'emploi, deux banques pour comptoir, une grande lanterne fermée pour montres, une pendule d'Allemagne, le tout très bien conservé. S'adresser rue de la Paix 74, au 3me étage, à gauche. 9875-2

À vendre un potager n° 11 1/2 peu usagé et une berceuse. S'adresser rue de l'Industrie 3, au 1er étage. 9892-2

Violon à vendre avec son étui et deux archets, à moitié prix. S'adr. à M. Benoit, Boulevard de la Gare 1, maison Douillot. 9603-2

Bicyclette. A vendre une bicyclette creux avec tous les accessoires. Peu d'usage. S'adresser rue du Pont 19, au 1er étage. 8450-17\*

À vendre 2 potagers en bon état. S'adresser à l'épicerie, rue du Marché 1, à côté de l'imprimerie. 5410-44\*

À vendre un potager à deux feux, en bon état. Prix avantageux. S'adresser rue du Collège 18, au premier étage. 9825-1

À vendre une table à cuisiner (cinq rallonges), un canapé, une belle cage pour perroquet, armes anciennes. S'adresser rue du Stand 15. 9757-1

Bicyclette. A vendre une superbe bicyclette anglaise, pneumatiques Dunlop. S'adresser Gibraltar 13, au deuxième étage. 9828-1

Perdu dimanche 6 août durant la passage du cortège à la rue Léopold-Robert, un chapeau de cachemire noir avec des franges en laine. Prière de le rapporter contre 2 fr. de récompense chez Georges Matthey-Jacot, rue de la Demoiselle 120. 9939-8

Perdu derrière Gibraltar un porte-monnaie contenant quelque argent et deux clefs de malle. Le rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 45, au 3me étage, à gauche. 9973-3

Perdu sur le emplacement de fête un bracelet dit « Mendiant ». Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 9910-2

Perdu samedi soir une chaîne giletière argent avec médaille argent du tir fédéral de Glaris. Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 9912-2

Perdu dimanche soir à la Cantine un chapeau russe et un porte-monnaie contenant 13 à 14 francs. Le rapporter, contre récompense, rue de la Place d'Armes 20 A, au 1er étage. 9913-2

Un ou deux bons ouvriers faiseurs d'anneaux creux, argent et plaqué, habiles et réguliers au travail, peuvent entrer de suite dans un bon atelier. Position stable et bien rétribuée. S'adresser, sous pli cacheté, Case 366, la Chaux-de-Fonds. 9675-2

Trouvé un bracelet, le réclamer contre désignation et frais d'insertion. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 9933-3

Trouvé sur la place d'Armes un montre métal avec chaîne acier. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL qui indiquera. 9953-3

Je me coucherai et je m'endormirai en paix, car c'est toi seul qui es l'Éternel. Tu me feras habiter en assurance. Ps. IV, v.

Monsieur et Madame Polybe Jeanneret et leurs enfants Georgine, Angélique, Albert, Olga, Léa et Arnold, ainsi que les familles Jeanneret Guignard, Amiguet, Leuba, Lemrich et Schnör ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, nièce et cousine

Rachel Jeanneret que Dieu a rappelée à Lui lundi, à 5 h. du matin, à l'âge de 14 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, 7 août 1893. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mercredi 9 courant à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9918-1

Les membres de l'Association syndicale (section fédérative) des ouvriers repasseurs, démonteurs et remonteurs sont invités à assister mercredi 9 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Rachel Jeanneret, fille de M. Polybe Jeanneret, secrétaire du Comité de section. 9916-1 Le Comité.

Madame Caroline Guinand et ses enfants, Hermann, Justin, René et Julia, Monsieur et Madame Schütz, Monsieur et Madame Samuel Herren et leur fils, Monsieur et Madame Fritz Eschlimann et leurs enfants, Monsieur et Madame Alexandre Eschlimann et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Edouard Eschlimann et leurs enfants, Monsieur et Madame Oscar Eschlimann et leurs enfants, Monsieur et Madame Alphonse Eschlimann et leur enfant, en Amérique, Monsieur et Madame Neunschwander, Monsieur Albert Eschlimann, ainsi que les familles Affolter, Mojon, Chatelain, Meyer, Eschlimann, Grosjor, Baumann, Gysi, Schaffroth et Stettler, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Justin Guinand que Dieu a rappelé à Lui, lundi, à l'âge de 33 ans et 4 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 août 1893. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu jeudi 10 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, Grandes Crosettes n° 88 B. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 9922-1

**Brasserie ROBERT**  
Ce soir, mardi  
dès 8 heures du soir  
**Grand Concert**  
donné par la troupe 9928-1  
**COSPI**  
— ENTREE LIBRE. —

**Brasserie Krummenacher**  
rue de la Serre 45. 9934-1  
Ce soir Mardi 8 Août  
dès 8 h. du soir,  
Dernière grande et brillante  
**REPRÉSENTATION**  
donnée par les clowns musicaux  
**Lehoma et Schernikau**  
qui ont voyagé avec les plus grands Cirques du monde et qui jouent 45 instruments différents, seuls en leur genre.  
Entrée libre

On cherche de la part d'une famille distinguée une bonne d'enfant, instruite, de bon caractère, parlant un bon français. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser directement à Mme Hedwig NEESER, Copenhague. (M. 9300-D) 9932-2

**Bourgeoisie de St-Imier.**  
**AVIS**  
La Commune bourgeoise de St-Imier offre à vendre en bloc, le bois de charpente de la Cantine de la fête de gymnastique, estimé à environ 4000 mètres courants. S'adresser au soussigné d'ici au 20 courant. (M. 4709-J) 9926-3  
St-Imier, 4 août 1893. 9942-1  
Le président, E. Jaquet.

**AVIS**  
aux fabricants de cadrans  
Changement de domicile : 9927-3  
Mme veuve Othenin-Girard, rue du Progrès 39.  
Se recommande.

**Un bon tapissier**  
se recommande pour le montage de matelas, sommiers, canapés. — Il se rend à domicile. — Prix très modérés. 9926-3  
S'adresser à Ch. Amstutz, tapissier, rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée.

**Avis aux fabricants**  
Un ancien fabricant d'horlogerie demande à entrer en relation avec une maison sérieuse de la localité qui lui fournirait boîtes et mouvements ancre ou cylindre avec finissages faits, pour la terminaison de la montre. 9925-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Occasion**  
pour Hôteliars, Cafétiers et Particuliers  
M. H. Pfyffer, à l'Hôtel de la Couronne à St-Imier offre à vendre d'ici à fin Septembre, pour cause de départ, une quantité d'objets mobiliers tels que : Billard, literie, linge de cuisine et de table, argenterie, vaisselle et verroterie, beau potager avec articles de cuisine, lavabos, tables, chaises et autres meubles, ainsi qu'un omnibus d'Hôtel, traineau, voiture à bagages, etc., à prix avantageux. (M. 4382-J) 9941-3

**Aux parents !**  
Une famille de Soleure désire donner en pension dans une honorable famille de la Suisse française (de préférence du canton de Neuchâtel) une fille de 14 ans contre échange avec un garçon ou une fille. — On est prié d'adresser les offres à Fritz MEYER, Industriequartier, Solothurn. 9943-2

**Un jeune homme**  
trouverait de suite un emploi comme apprenti de bureau, dans une grande maison de commerce de la place.  
S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Saint-Imier, sous chiffres Y 4330 J. 9914-2

**Vente publique de récoltes**  
Lundi 14 août 1893, dès 2 heures après-midi, M. CHARLES JACOT propriétaire à CLERMONT, commune de Renan, exposera en vente publique, sur place, la récolte en herbe du domaine qu'il possède au dit lieu. 9772-2  
Par commission :  
A. Marchand, not.

**PLACE D'ARMES, CHAUX-DE-FONDS**  
LE  
**GRAND CIRQUE CENTRAL**  
a l'avantage d'annoncer à l'honorable public qu'il donnera  
ce soir et demain soir  
**DEUX BRILLANTES REPRÉSENTATIONS**  
extraordinaires  
avec programme choisi et nouveau  
Pour terminer, 9923-2  
**Une Pantomime Patriotique**  
intitulée **GUILLAUME-TELL**, exécutée par toute la troupe

**PLACE D'ARMES**  
Succès sans précédent à la Chaux-de-Fonds  
**PIANET**  
et ses fauves

1<sup>er</sup> dompteur et dresseur du monde  
Exercices émouvants et merveilleux  
avec tous les animaux  
Aujourd'hui Mardi à 8 1/2 h. précises 9924-1  
et demain Mercredi à la même heure  
**GRANDE ET BRILLANTE**  
**REPRÉSENTATION**  
de gala

**LE DÉBALLAGE D'HABILLEMENTS**  
12, Rue Neuve 12,  
avise le public que pendant les réparations, durant le mois d'août, on est prié de s'adresser  
**A LA CITE OUVRIÈRE**  
17, — Rue de la Balance — 17. 8579-1

**Aux rapporteurs de secondes !**  
A vendre un tour à rapporter dernier système, peu usagé, avec accessoires. — S'adresser à M. Paul Chopard, rue du Temple allemand 109.  
A la même adresse, vente de Pièces à musique et Rhabillages. 9879-2

**Fin de saison**  
Tous les  
**CHAPEAUX**  
encore en magasin seront cédés avec 10 pour cent de rabais.  
Toujours un beau choix en  
Articles de fantaisie et d'utilité  
**VANNERIE**  
**Parfumerie**  
au 429-136  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
Modes et Nouveautés

**Pension.** On offre une bonne pension bourgeoise pour messieurs. — S'adresser rue de la Serre 95, au 2<sup>me</sup> étage. 9881-2

**VOYAGEUR**  
On demande un voyageur à la commission pour vendre des articles de première nécessité. — Ecrire sous 758 B., Posté restante, NEUCHÂTEL. 9857-1  
**Attention !** Des personnes solvables placeraient de suite un enfant de six mois en pension. Bons soins sont exigés. — S'adresser Place d'Armes 14 A, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 9849-2

**BRASSERIE KRUMMENACHER**  
45, RUE DE LA SERRE 45  
Dès aujourd'hui,  
**Excellente BIÈRE FRAICHE**  
en bouteilles de la  
**Brasserie ULRICH frères.**  
Vente au détail. 7890-23

**AVIS.** On demande un bon fournisseur 30 à 35 litres de lait par jour. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9704

**MÉCANISMES**  
Un bon ouvrier de la Vallée de Joux demande à faire des mécanismes remontoirs en toute première qualité, du plus compliqué au plus simple, par grande série dans les qualités ordinaires. Ouvrage prompt et soigné. S'adresser à M. Eng. Rochat, la Cornaz sur Charbonnières (vallée de Joux). 9806

**A LOUER**  
disponible au gré du preneur ou pour St-Martin, un bel appartement (1<sup>er</sup> étage) de 4 chambres boisées et vernies, cuisine, cave, etc., exposé au soleil et situé au centre du village; un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances au second étage. — Ces deux appartements sont complètement remis à neuf et le prix du loyer très modéré. — S'adresser à Mme Hauert, rue du Premier Mars 12 A. 9758

**LOGEMENTS**  
A louer de suite ou pour une époque à convenir :  
**Rue Fritz Courvoisier 36**, un appartement de 3 pièces et corridor, au 2<sup>me</sup> étage.  
Pour Saint-Martin 1893 :  
**Rue de l'Industrie 28**, deux appartements de 3 pièces chacun.  
S'adresser en l'Etude A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9. 9445

**TEMPLE ALLEMAND**  
— Jeudi 10 AOUT 1893 —  
dès 8 h. du soir,  
**Grand Concert**  
donné par la Société de chant

**L'ORPHÉON**  
sous la direction de M. Willinski, prof. avec le gracieux concours de la Musique militaire

**LES ARMES-RÉUNIES**  
sous la direction de M. Seb. Mayr, prof. ET DE  
**MM. A. BOREL, ténor, de Neuchâtel, et Th. WILINSKI fils, violoniste.**  
Programmes à la porte.

× PRIX DES PLACES : ×  
Galleries, 1 fr. 20. — Parterre, 60 c.  
On peut se procurer des billets et programmes à l'avance aux magasins de musique Th. Willinski et Léopold Beck, et chez Mme veuve Evard-Sagne, au Casino, et au local (café des Alpes). 9877-1  
La carte de membre passif est personnelle et ne donne droit qu'à une entrée pour ce concert.

**Fête fédérale des Sous-officiers.**  
Différentes vues photographiques de l'emplacement de fête sont en vente à l'atelier Hugo Schoenl, rue Daniel Jean-Richard 5. 9946-3  
**Cartes Album fr. 1. — Grand format fr. 2.50**

Sacs d'Ecole pour garçons  
Sacs d'Ecole pour fillettes  
Sacs d'Ecole en toile  
Sacs d'Ecole en ficelle  
**Grand choix !**  
Prix avantageux.  
Serviettes en cuir  
Serviettes en toile  
Couteaux pour écoliers  
AU 7564-261  
**Grand Bazar du Panier Fleuri**

**Etude CALAME & CUCHE**  
Rue Léopold Robert 26.

**A prêter pour Saint-Martin**  
une somme de 38,000 francs contre garantie hypothécaire en premier rang sur immeuble bâti. Taux de l'intérêt, suivant garantie, 4 à 4 1/2 pour cent.

**ON DEMANDE à acheter un**  
immeuble récent et bien bâti, situé au centre de la localité.

**A remettre pour le 11 novembre**  
avec local pouvant être utilisé comme magasin, café et situé Terreaux 16.

**Deux logements de 3 et 4 pièces pour**  
fin août et St-Martin, rue de l'Industrie 23 et 25 et rue des Terreaux 16. 9681

ETUDE  
**A. QUARTIER, notaire**  
CHAUX-DE-FONDS  
A louer pour Saint-Martin 1893 :  
**Rue du Puits 5**, un APPARTEMENT de 3 pièces, au 3<sup>me</sup> étage.  
**Place d'Armes 20 a**, un PIGNON de 2 pièces. 9444

En vente à la  
**LIBRAIRIE A. COURVOISIER**  
1, RUE DU MARCHÉ 1.

**Aux RECRUES SUISSES**  
Etude pratique pour la préparation aux examens de recrues, rédigée par  
**MM. PERRIARD & GOLAZ**  
experts pédagogiques.  
Troisième édition, revue et augmentée.

Ce guide qui répond en tous points aux exigences du programme fédéral, rendra de grands services à nos futurs soldats.  
Prix : 60 centimes.

**Der Schweizer Rekrut**  
zum Gebrauch für Fortbildungsschulen u. zur Vorbereitung für die Rekrutenprüfung.

**BOUCHERIE SOCIALE**  
ABATAGE  
du 30 Juillet au 5 Août 1893  
10 Bœufs.  
11 Veaux.  
8 Porcs.  
4 Moutons.  
9356-3

**Avis aux parents.**  
Une honnête famille de Lucerne demande un garçon ou une fille de 14 à 16 ans désirant apprendre l'allemand et suivre les écoles, en échange d'une fille de 16 ans. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL sous initiales X. 9876 X. 9876-2

**Vente aux enchères d'un grand domaine**  
sis à la Barrigue  
**Commune des Eplatures**  
Madame CLÉMENTINE DESMARES, COMTESSE DE TRÉBONS expose en vente, par le ministère du notaire A. Bersot, les immeubles qu'elle possède aux Eplatures, District de la Chaux-de-Fonds, comprenant :

1. Le domaine, situé lieu dit « à la Barrigue », composé de terrain en nature de prés, pâturage, jardins et forêt, avec une maison sus-assise, assurée contre l'incendie pour 22.600 fr., et désigné comme suit au cadastre du territoire des Eplatures.  
**Article 178.** Plan folio 46, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et plan folio 47, n° 3 La Barrigue, Bâtiment, places, jardins, prés, pâturage et bois de 305,463 m<sup>2</sup>.  
Limites : Nord, le territoire des Planchettes, 153; Est, 153, 181, 51; Sud, 179, 51; Ouest, 102, 103, 202.  
2. Le sol et le pâturage (la recrue perpétuelle du bois, appartenant à un tiers) de la parcelle, désignée comme suit, au cadastre du territoire des Eplatures.  
**Article 179.** Plan folio 47, n° 4, La Barrigue, bois de 9900 m<sup>2</sup>.  
Limites : Nord, 178; Est, 51; Sud et Ouest, 202.  
La vente aura lieu à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds, le **Lundi 11 septembre 1893**, dès les 2 heures de l'après-midi. 9991-6  
S'adresser pour prendre connaissance des conditions de la vente et pour visiter les immeubles, à M. A. Bersot, notaire, à la Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 4.

**Mise à ban**  
Mme veuve P.-F. COURVOISIER-OCHSENBEIN met à ban pour toute l'année sa propriété de Beaugard, boulevard du Petit-Château, à la Chaux-de-Fonds.  
Spécialement défense est faite d'employer le chemin particulier qui conduit depuis la rue des Endroits et la rue Alexis-Marie Piaget, directement à la dite propriété.  
Egalement il est interdit d'utiliser la nouvelle route particulière qui part de la rue des Endroits (resp. rue Alexis-Marie Piaget), et longe la propriété des Armes-Réunies (champ de tir) pour se diriger au Point du Jour.  
Le seul passage autorisé est l'ancien chemin de dévestiture qui conduit de l'endroit sus-indiqué au Point du Jour et qui passe aussi au nord du jardin de Beaugard.  
M. Soliman Huguenin, forestier, est, en qualité de gérant de Beaugard, chargé de la surveillance de la propriété.  
Ainsi donné à Bienne et à la Chaux-de-Fonds, après permission obtenue, le 5 Août 1893.  
P<sup>r</sup> Veuve P.-F. Courvoisier-Ochsenbein,  
D<sup>r</sup> Fritz Courvoisier, avocat.  
Publication permise.  
La Chaux-de-Fonds, le 5 août 1893.  
Pour le Juge de paix :  
9900-6 LOUIS WERRO, assesseur.

**Gérance d'immeubles**  
**CHARLES TISSOT-HUMBERT**  
12, rue du Premier-Mars, 12.  
La Chaux-de-Fonds.

**A LOUER**  
de suite ou pour la St-Martin 1893 :  
**Four 10**, un rez-de-chaussée de trois chambres.  
**Four 10**, plusieurs appartements de 2, 3 et 4 pièces.  
**Ronde 19**, un premier étage de 3 pièces avec bout de corridor fermé.  
**Hôtel-de-Ville 54**, un rez-de-chaussée de 3 pièces.  
**Hôtel-de-Ville 56**, un rez-de-chaussée de 3 pièces.  
**Hôtel-de-Ville 56**, un 1<sup>er</sup> étage, de 4 pièces.  
**Hôtel-de-Ville 56**, un pignon de 3 pièces. 9748-4  
Tous ces logements ont subi une baisse.

**Qui** fabrique le chronographe compteur le meilleur marché ? — Adresser les offres par écrit, sous chiffres S. L. 9851, au bureau de l'IMPARTIAL. 9851-2

**A LOUER**  
de suite ou pour Saint-Martin, à la rue des Terreaux 23, un rez-de-chaussée de 3 chambres. — S'adresser chez le notaire Charles Barbier, rue de la Paix n° 19. 9474-7